



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

COORDINATION ET ANIMATION DU PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'AMBROISIE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES – BILAN 2021

Partenaires financiers

30/03/2022



TABLE DES MATIERES

Contexte	3
Implication de FREDON dans la lutte contre l'ambrosie	3
Un contexte annuel particulier	4
Animation du plan dans le cadre du PRSE3	4
Lien avec l'animation du Plan Régional Santé-Environnement	4
Organisation de l'équipe FREDON Ambrosie	4
Renforcement et animation du réseau de référents ambrosie	6
Animation du réseau de partenaires	12
Appui aux délégations départementales de l'Agence Régionale de Santé (ARS)	13
Animation technique - Mediation	14
Prospection et aide à la gestion des signalements	15
Médiation.....	22
Formation / Information des partenaires ambrosie	27
Rencontres bout de champ et plateformes d'essai	33
Appui à la gestion de l'ambrosie trifide dans le département 01	34
Communication	35
Diffusion d'informations	35
Autres evenements	41
Bilan des actions 2019-2021 et axes d'amélioration.....	43

CONTEXTE

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une espèce végétale envahissante originaire d'Amérique du Nord et dont l'aire d'expansion se développe rapidement à l'échelon européen.

Elle s'installe dès le début du printemps sur les terres dénudées et remaniées par l'activité humaine ainsi que sur les grèves des cours d'eau. Elle peut entraîner une baisse de la production agricole et sa gestion, dans les espaces urbains ou cultivés, peut engendrer des pollutions des eaux (utilisation d'herbicides spécifiques pour la régulation des espèces). De plus, cette plante, au pollen fortement allergène, est à l'origine d'effets néfastes directs sur la santé humaine (rhinites, conjonctivites, asthme...) générant des surcoûts pour l'Assurance Maladie. Le coût sanitaire global annuel de l'ambrosie est estimé à plus de 40 millions d'euros en région Auvergne-Rhône-Alpes (source ORS ARA - 2017).

IMPLICATION DE FREDON DANS LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Depuis 2012, un plan de lutte contre l'ambrosie est mis en œuvre sur l'ex-région Auvergne, appuyé par un cadre réglementaire qui impose la destruction de cette plante (arrêtés préfectoraux relayés par un décret et un arrêté interministériel).

Depuis juin 2014, FREDON Auvergne est missionnée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour participer à la mise en œuvre de ce plan de lutte visant à :

- Assurer la surveillance de la présence d'ambrosie sur l'ex-région ;
- Améliorer les connaissances concernant le développement de la plante et ses effets ;
- Développer des outils de gestion de l'ambrosie ;
- Sensibiliser les acteurs locaux sur les risques liés à la présence d'ambrosie ;
- Promouvoir les actions de lutte ;
- Accompagner les acteurs locaux (agriculteurs, référents communaux et intercommunaux, gestionnaires de grands linéaires...) dans la gestion obligatoire de l'ambrosie ;
- Animer le réseau de référents ambrosie.

Depuis 2017, FREDON Rhône-Alpes est également missionnée sur la thématique ambrosie et est notamment chargée d'accompagner les acteurs dans la gestion obligatoire de l'ambrosie dans le domaine agricole sur le territoire rhônalpin.

Début 2018, FREDON Auvergne devient également responsable de l'animation du plan d'actions relatif à l'action 13 du PRSE3 en Auvergne-Rhône-Alpes. L'objectif de cette action est de consolider et valoriser les nombreuses initiatives prises sur le territoire régional pour réduire l'exposition de la population aux pollens allergisants, et notamment aux pollens de l'ambrosie.

Enfin, depuis le 1er février 2019, FREDON Auvergne-Rhône-Alpes est créée et intègre les missions des deux anciennes structures afin de poursuivre les actions « Ambrosie » menées sur l'ensemble de la région. Cette harmonisation permet notamment :

- Une meilleure lisibilité de l'action auprès des acteurs locaux et régionaux ;
- Une meilleure appropriation, coordonnée et partagée, du plan de lutte par l'ensemble des agents ARS et FREDON Auvergne-Rhône-Alpes.
- Une communication plus efficace, et cela au profit d'une meilleure cohérence des actions de lutte pour qu'elles soient plus pertinentes et plus efficaces.

UN CONTEXTE ANNUEL PARTICULIER

Comme en 2020, en 2021 la campagne de lutte contre l'ambrosie a été impactée par les confinements mis en œuvre pour lutter contre le Covid-19 et les mesures sanitaires à respecter pour faire face à cette pandémie. Même si elles ont été meilleures qu'en 2020, ces conditions ont fortement impacté le déroulement de la campagne de lutte contre l'ambrosie et notamment le nombre de manifestations qui ont pu être organisées sur le territoire.

Malgré ce contexte particulier, FREDON s'est bien adapté pour mettre en place le maximum d'action d'animation et d'accompagnement technique des acteurs locaux.

ANIMATION DU PLAN DANS LE CADRE DU PRSE3

LIEN AVEC L'ANIMATION DU PLAN REGIONAL SANTE-ENVIRONNEMENT

L'animation du plan de lutte contre l'ambrosie s'intègre dans le cadre du Plan Régional Santé-Environnement PRSE3 (action 13 : Réduire l'exposition de la population aux pollens allergisants).

FREDON AURA participe aux réunions du comité technique élargi afin de définir les orientations du plan. En parallèle de ces réunions, plusieurs échanges ont été nécessaires au cours de l'année 2021 pour mettre à jour la feuille de route et les résultats du PRSE3. De plus, tout au long de la campagne 2021, des échanges réguliers entre l'ARS et FREDON AURA (téléphone, mail, réunions...) ont permis d'ajuster les actions du plan de lutte contre l'ambrosie à l'échelle régionale.

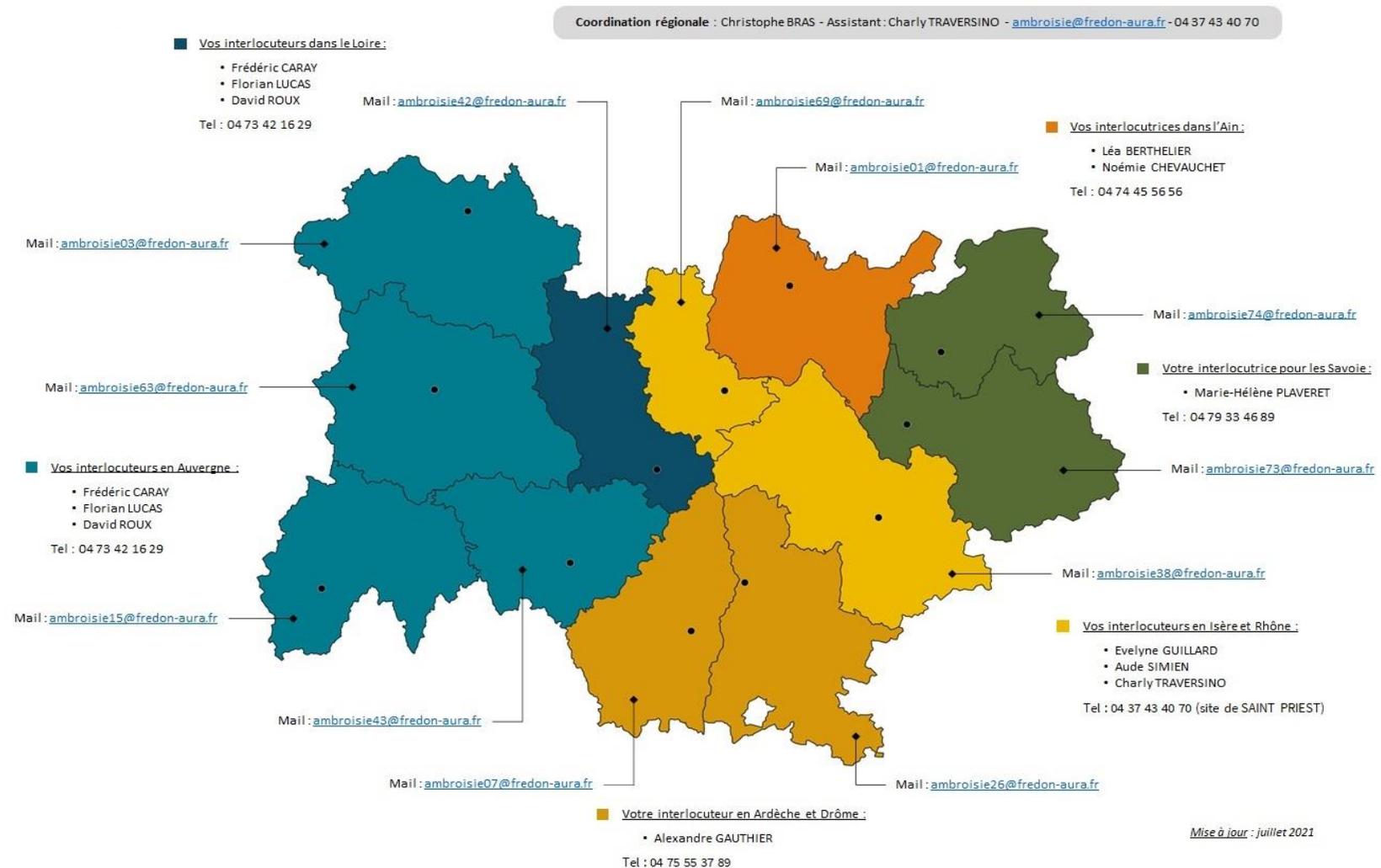
ORGANISATION DE L'EQUIPE FREDON AMBROSIE

Début 2019, une réorganisation de l'équipe « Ambrosie » au sein de FREDON AURA a été initiée au niveau régional. Cette nouvelle disposition a notamment permis une répartition homogène des collaborateurs sur l'ensemble du territoire Auvergne-Rhône-Alpes, apportant ainsi plus de proximité des agents de FREDON AURA avec :

- Les délégations départementales de l'ARS ;
- Les référents ambrosie locaux (communaux et intercommunaux) ;
- Les acteurs agricoles et non agricoles locaux.

Par ailleurs, la coordination régionale réalisée par FREDON AURA permet une unité des messages et des actions sur tout le territoire.

L'équipe ambrosie de FREDON AURA se compose de 11 agents en 2021 (cf. carte p.5).



Animation du plan de lutte contre l'ambrosie en Auvergne-Rhône-Alpes : Organisation territoriale de FREDON AURA

RENFORCEMENT ET ANIMATION DU RESEAU DE REFERENTS AMBROISIE

DESIGNATION DES REFERENTS AMBROISIE (SOURCE : FORMULAIRE OBSERVATOIRE DES AMBROISIES)

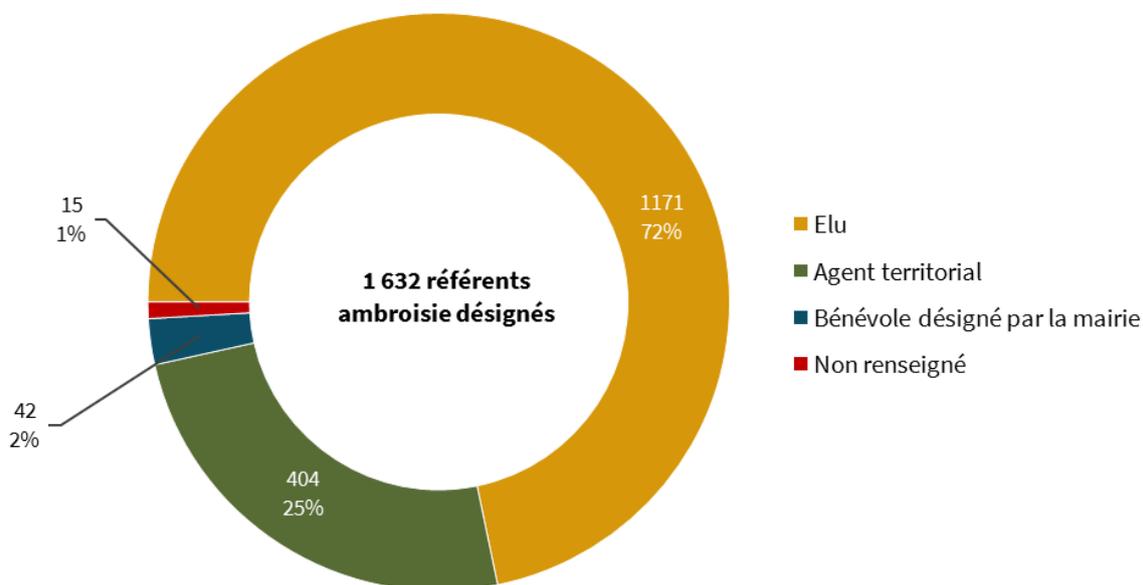
En 2020, suite aux élections municipales et au renouvellement des élus, il a été jugé essentiel de réactualiser la base de données des référents ambroisie à l'échelle nationale. Pour cela, un formulaire de désignation en ligne a été créé par l'Observatoire des ambrosies et diffusé très largement au niveau national. FREDON AURA a relayé cet outil à de nombreuses reprises (communications régionales, échanges avec les collectivités...) afin de dynamiser la désignation de référents ambroisie sur le territoire (cf. graphique p.9 pour plus d'informations sur l'évolution des désignations de référents ambroisie en Auvergne-Rhône-Alpes).

De plus, en fin de campagne 2021, la plateforme de signalement a été mise à jour en donnant notamment la possibilité aux collectivités de désigner directement les nouveaux référents ambroisie par le biais d'un second formulaire.

1 632 référents ambroisie (communaux ou intercommunaux) ont ainsi été désignés via l'un de ces deux outils durant ces deux dernières années. Une enquête, conduite début 2021 par le RNSA, a également complété cette liste de référents (cf. carte p.8 pour plus d'information) :

Dép.	Communes						Communautés de communes			
	Nb référents		Nb communes avec référent(s)		Superficie couverte (%)		Nb référents		Nb EPCI avec référent(s)	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
01	186	260	148	196	30,1	49,6	6	6	2	2
03	63	252	48	181	12,3	59,3	1	1	1	1
07	95	123	81	106	13,0	30,1	0	0	0	0
15	17	40	16	34	6,6	14,7	2	3	1	2
26	157	181	132	149	30,6	39,7	1	1	1	1
38	185	184	152	158	26,2	29,6	0	1	0	1
42	92	104	77	86	12,6	22,8	3	5	3	4
43	73	87	61	72	24,9	31,3	3	4	3	4
63	102	136	88	113	15,0	23,2	3	3	3	3
69	110	130	89	108	28,6	44,5	3	3	1	1
73	81	112	69	93	14,6	27,1	4	3	2	2
74	55	90	47	78	12,1	26,6	4	7	4	6
Total	1216	1699	1008	1374	17%	33%	30	37	21	27

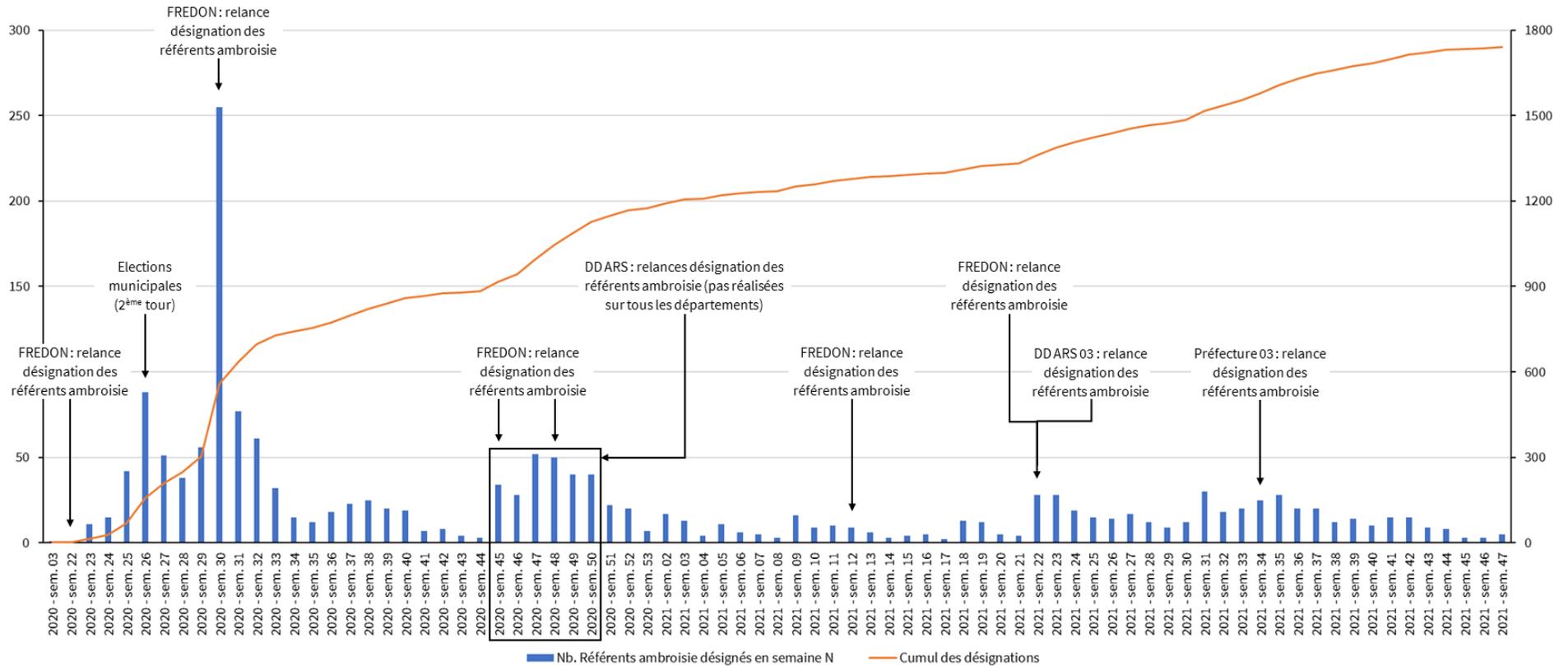
La très grande majorité des référents ambroisie (communaux ou intercommunaux) désignés via l'un de ces deux formulaires est constituée d'élus (cf. graphique ci-dessous). 67% de ces référents n'assuraient pas la charge de référent ambroisie lors du précédent mandat.



Statut des référents nommés en 2020-2021 via le formulaire de désignation

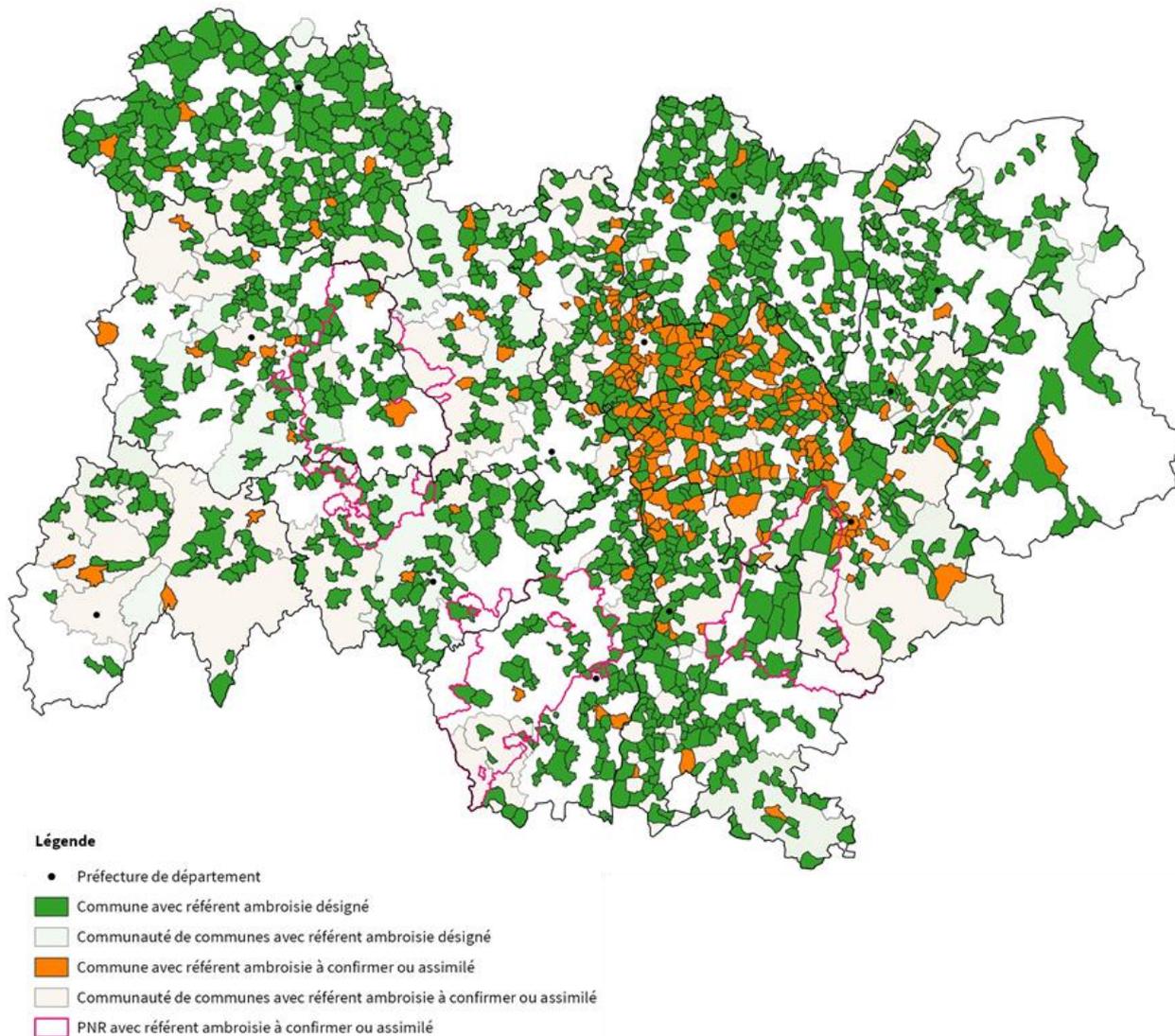
En parallèle, un travail de démarchage des collectivités a été maintenu en 2021 afin de renforcer le réseau des référents, communaux et intercommunaux, sur le territoire. La campagne de démarchage des communautés de communes initiée en 2020 a notamment été reconduite afin de renforcer leur implication dans la lutte contre l'ambrosie. 356 contacts supplémentaires ont ainsi été identifiés par FREDON AURA en 2021, sur un total 276 collectivités (« référents à confirmer ou assimilés », en orange sur la carte p.8). Il s'agit majoritairement d'agents territoriaux ou d'élus non identifiés officiellement mais qui restent tout de même impliqués dans la lutte contre l'ambrosie sur leur territoire.

A noter : un premier tri de la base Atlasanté a été réalisé début 2021 pour repérer les contacts actifs sur la plateforme de signalements entre 2019 et 2020. 97 contacts supplémentaires viennent ainsi compléter cette liste des « référents ambroisie à confirmer ou assimilés ».



Dynamique de désignation des référents ambroisie en Auvergne-Rhône-Alpes

1709 collectivités (1625 communes, 81 communautés de communes et 3 PNR) ont ainsi désigné au moins un référent ambroisie (ou assimilé) sur leur territoire :



Collectivités avec au moins un référent ambroisie désigné ou assimilé en Auvergne-Rhône-Alpes

ANNUAIRE DES REFERENTS AMBROISIE ATLASANTE

L'annuaire Atlasanté recense l'ensemble des référents ambroisie désignés au niveau national.

En 2018 et 2019, les données issues de la base Atlasanté étaient utilisées par FREDON AURA pour contacter les référents ambroisie sur le territoire rhônalpin. De nombreuses erreurs (mauvaises coordonnées, ancien référent toujours présent dans les listings...) avaient été constatées, ce qui avait fortement pénalisé le bon déroulement des actions de terrain. Fort de ce constat, il a été décidé d'actualiser en profondeur l'ensemble des données disponibles sur Atlasanté, notamment en supprimant les contacts d'anciens référents.

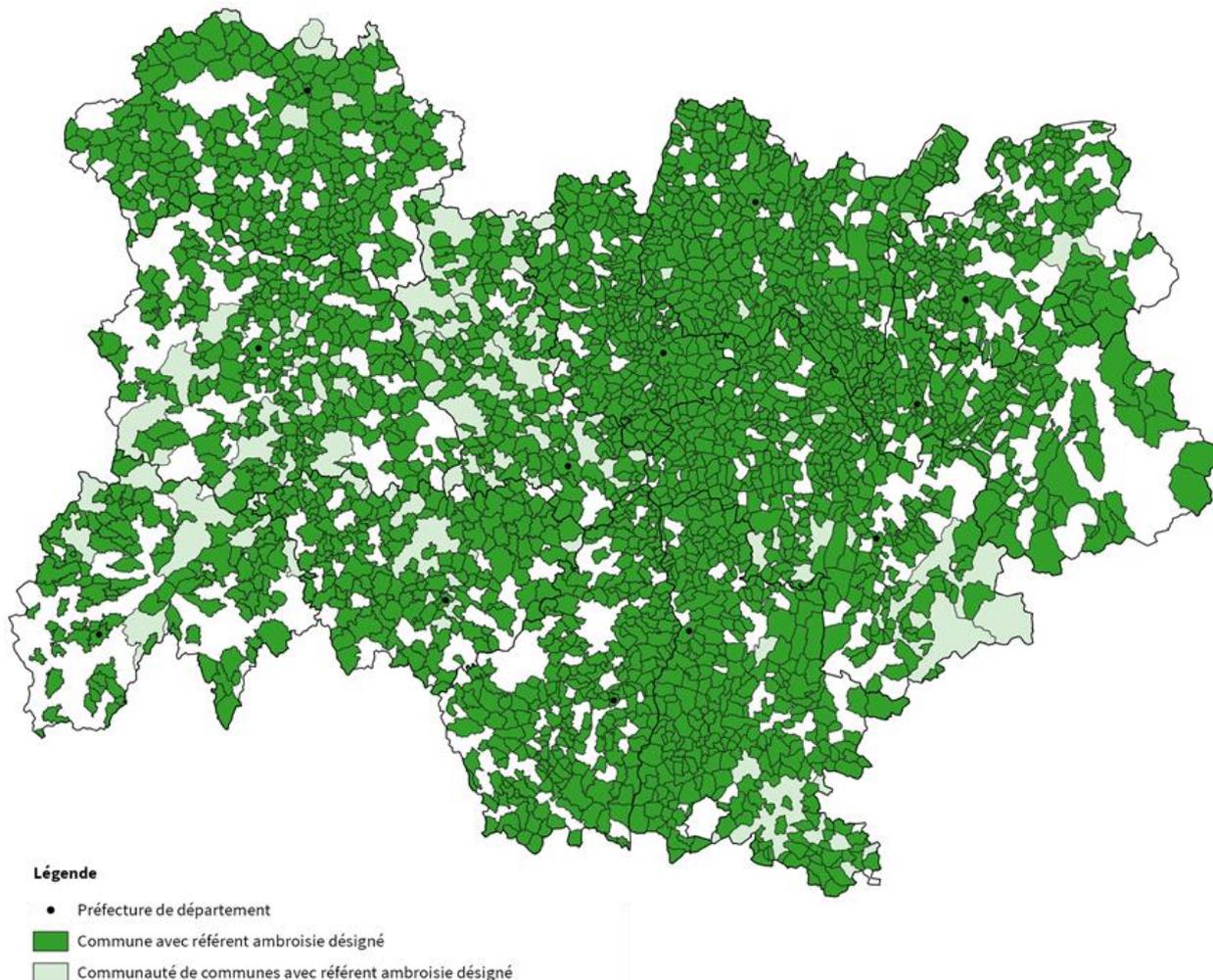
Avec plus de 4500 contacts identifiés sur Atlasanté en Auvergne-Rhône-Alpes (extraction du 20/01/2022), on note encore un écart très important avec le nombre de référents désignés officiellement en 2020/2021 via le formulaire de l'Observatoire des ambrosies.

Dép.	Communes			Communautés de communes	
	Nb référents	Nb communes avec référent(s)	Superficie couverte (%)	Nb référents	Nb EPCI avec référent(s)
01	540	367	91	4	4
03	451	233	74	1	1
07	356	247	73	0	0
15	164	108	47	7	4
26	439	297	82	3	3
38	590	380	71	7	6
42	262	180	57	20	8
43	305	175	71	3	3
63	422	255	56	4	4
69	451	249	90	5	3
73	307	216	68	3	2
74	270	188	66	4	4
Total	4557	2895	69,8%	61	42

(+ 46 référents ambroisie non rattachés à une collectivité)

Annuaire Atlasanté - Tableau récapitulatif des contacts ambroisie en Auvergne-Rhône-Alpes

D'après la base Atlasanté, 2937 collectivités (2895 communes et 42 communautés de communes) ont désigné au moins un référent ambroisie sur leur territoire :



Collectivités avec au moins un référent ambroisie en Auvergne-Rhône-Alpes (source Atlasanté)

Comparaison données formulaire Observatoire (dernière extraction le 10/12/2021) et données Atlasanté (dernière extraction le 20/01/2022) :

- 221 contacts identifiés dans les formulaires de désignation ne souhaitent pas avoir accès à la plateforme de signalements. Ces référents ne figurent donc pas dans la base Atlasanté alors qu'ils participent activement à la lutte contre l'ambrosie sur leur territoire (ils ne seraient par conséquent pas destinataires d'éventuelles communications réalisées sur base de ce listing). Cette information n'est plus demandée dans le nouveau formulaire de désignation disponible sur la plateforme de signalements ; cela sous-entend qu'un accès sera créé par défaut avec, à terme, le risque que ce compte reste inactif (et soit invalidé avec le temps...).
- 296 contacts identifiés dans les formulaires de désignation (soit 18% des référents officiellement désignés) sont absents dans l'annuaire Atlasanté (cf. liste détaillée en annexe). Parmi ces 296 référents, 116 n'avaient pas souhaité bénéficier d'un accès à la plateforme de signalement.
- 70 contacts d'anciens référents sont toujours présents dans Atlasanté malgré l'annonce de leur remplacement dans l'un des deux formulaires de désignation.

IDENTIFICATION DES BESOINS DES COLLECTIVITES

Le formulaire de l'Observatoire des ambrosies permet de sonder les besoins de formation des nouveaux référents dès leur inscription. Sur les 566 nouveaux référents désignés en 2021 :

- 35% des inscrits (soit 200 référents) déclarent avoir déjà suivi une formation « Ambrosie » ;
- 47% des inscrits (soit 265 référents) déclarent avoir besoin d'une formation « Ambrosie » ;
- 25% des inscrits (soit 144 référents) n'ont jamais suivi de formation « Ambrosie » mais ne souhaitent pas être sollicités pour une future formation. Il conviendra de rester attentifs pour s'assurer de la bonne appropriation des méthodes de lutte contre l'ambrosie et, plus généralement, de l'engagement de ce public.
- Seulement 8% des nouveaux inscrits (soit 43 référents) déclarent être formés à l'utilisation de la plateforme de signalement. Ce faible résultat peut suggérer une certaine méconnaissance de l'outil et partiellement expliquer l'absence de gestion des signalements sur certains territoires.

	Elus	Agents territoriaux
Formés	21% (75 référents)	47% (92 référents)
Besoin de formation	50% (177 référents)	42% (100 référents)
Non formés mais ne souhaite pas de formation	30% (107 référents)	16% (31 référents)
Total	354	196

A noter : la somme des pourcentages annoncés dans ce paragraphe est supérieure à 100% car certains référents déjà formés souhaitent tout de même bénéficier d'une nouvelle formation et sont donc comptabilisés également dans la rubrique « Besoin de formation ».

ANIMATION DU RESEAU DE PARTENAIRES

ANIMATION DE GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES

Dans le cadre de l'accompagnement des acteurs locaux prévu dans le PRSE3, des réunions de groupes de travail thématiques régionaux étaient prévues annuellement.

L'ordre du jour des deux réunions qui ont eu lieu en visio-conférence en 2021 sont les suivants :

- Groupe de Travail « Grands Linéaires » - 05/02/2021
 - Bilan des campagnes ambrosie 2019 et 2020
 - Retours sur les actions menées par les gestionnaires d'infrastructures linéaires
Données issues de l'enquête complétée en amont de la réunion
 - Témoignages et échanges sur des actions à valeur d'exemple
 - Plan de gestion de l'ambrosie du Conseil Départemental de l'Allier
 - Plan de gestion de l'ambrosie de la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est
 - Actions prospectives sur l'ambrosie menées par APRR/AREA
 - Essais d'éco-pâturage sur le secteur à Saint-Quentin-Fallavier (38)
 - Expérimentation de désherbage à la saumure
 - Diagnostic / Plan de gestion sur l'A71
 - Présentation et échanges sur les nouveaux outils de la plateforme ambrosie pour gérer les signalements sur des surfaces ou des linéaires

- Groupe de Travail « Agriculture » - 22/06/2021
 - Rappel du contexte : réglementation et mode de fonctionnement du plan régional de lutte - **ARS-FREDON**
 - Bilan de la situation ambrosie 2019-2020 - **ARS**
 - Accidents de culture ambrosie et primes PAC - **DRAAF**
 - Bilan des médiations réalisées par FREDON en 2019-2020 - **FREDON**
 - Témoignages d'acteurs ayant mis en œuvre des actions de lutte contre l'ambrosie
 - **Chambres d'agriculture de l'Isère et de l'Allier**
 - **Négoce agricole - Etablissement BONNET et Fils**
 - **Coopérative Oxyane**
 - **Jérôme MARTIN – agriculteur** dans la plaine de l'Ain
 - Discussions / échanges sur les leviers permettant de mieux mobiliser le monde agricole sur la lutte contre l'ambrosie et éviter la tension avec les riverains sur ce sujet

APPUI AUX DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE (ARS)

Comme les années précédentes, FREDON AURA s'est tenu à la disposition des délégations départementales de l'ARS pour coorganiser et animer des comités de coordination. 3 réunions ont été organisées sur le territoire :

- Département de l'Allier, le 09/03/2021.
Etaient présents : ARS, Association des maires (03), Conseil départemental, DIR Centre-Est, FREDON AURA, Préfecture de l'Allier ;
- Département du Cantal, le 27/04/2021.
Etaient présents : ARS, Conseil départemental, CPIE, DDT, DREAL, EPCI (Communauté d'agglomération du Bassin d'Aurillac, Saint-Flour Communauté...), FREDON AURA, Préfecture du Cantal ;
- Département du Puy-de-Dôme, le 09/11/2021.
Etaient présents : ARS, CBN Massif Central, Contrat local de santé, Conseil départemental, CPIE, DDPP, DDT, DIR Massif Central, DRAAF, FREDON AURA, MSA, RNSA, SCHS.

Au programme :

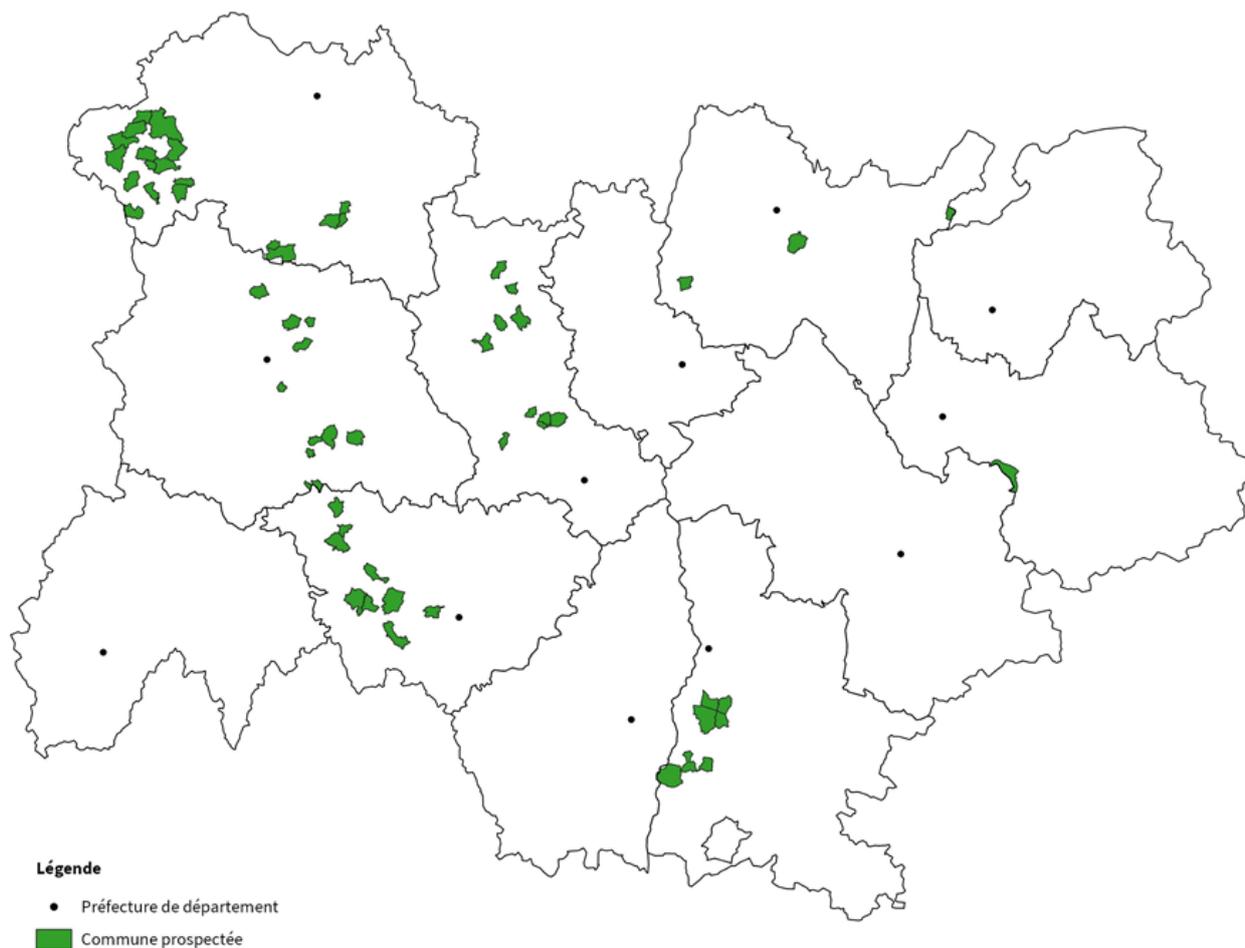
- Présentation des données polliniques 2020 / 2021 ;
- Bilan des signalements et des actions FREDON AURA 2019 ;
- Evaluation du plan d'actions validé en 2019 et mise à jour avec les objectifs 2020.

Les agents de FREDON AURA ont également renseigné les actions qu'ils ont menées sur le territoire, tel que cela avait été initié en 2019, sur la base de données de suivi disponible sur le portail <https://ambrosie.fredon-aura.fr/>. Cette base de données est accessible à tous les correspondants départementaux de l'ARS, leur permettant de suivre les actions réalisées sur leur territoire. Des améliorations de cet outil ont été apportées ponctuellement durant la campagne pour faciliter le suivi des actions. Une refonte de cette base de données a été travaillée fin 2021 et sera utilisée dès le début de campagne 2022 (BDD disponible sur <https://ambrosie.fredon-aura.fr/BDD>).

En parallèle, des réunions téléphoniques ou en visio-conférence régulières ont été organisées avec l'ARS afin d'assurer une coordination concertée du plan de lutte contre l'ambrosie et, le cas échéant, recadrer les actions déployées sur le territoire régional. De même, des contacts fréquents entre les agents locaux de FREDON AURA et les délégations départementales de l'ARS ont permis de garantir le suivi du plan de lutte.

PROSPECTION

Des prospections ont été réalisées par les agents FREDON AuRA sur 57 collectivités pour rechercher la présence d'ambrosie. Ces prospections sont notamment ciblées sur des secteurs avec suspicion de présence d'ambrosie ou sur des zones en front de colonisation.



Collectivités prospectées par FREDON AURA en 2021

AIDE A LA GESTION DES SIGNALEMENTS

Tout au long de campagne de lutte 2021, FREDON AURA a apporté un soutien aux référents (communaux et intercommunaux) pour assurer une bonne gestion des signalements d'ambrosie présents sur leur territoire. Pour cela, le protocole de relance mis en place en 2019-2020 a été reconduit et intensifié.

	Mai		Juin				Juillet				Aout				Sept.		Oct.			
	Sem. 21	Sem. 22	Sem. 23	Sem. 24	Sem. 25	Sem. 26	Sem. 27	Sem. 28	Sem. 29	Sem. 30	Sem. 31	Sem. 32	Sem. 33	Sem. 34	Sem. 35	Sem. 36	Sem. 37	Sem. 38	Sem. 39	Sem. 40
Relance collective par mail	X				X			X			X		X			X				X
Accompagnement individuel	Tout au long de la campagne, selon la présence et l'évolution des signalements																			

1. Relances collectives par mail

Des relances mail ont été envoyées à l'attention des communes ayant au moins un signalement sur la plateforme Ambrosie en statut « Validé non détruit » ou « A valider » non pris en charge (envoi du message au(x) référent(s) ambrosie désigné(s) sur le secteur, avec copie à l'adresse mail générique de la commune concernée). Les référents intercommunaux ne sont pas sollicités à cette étape de l'accompagnement proposé.

7 relances collectives ont été réalisées en 2021 :

Date relance	Nb communes relancées	Dont 2 ^{ème} relance	Dont 3 ^{ème} relance	Ouvertures estimées
28/05/2021	39	-	-	NC
25/06/2021	65	-	-	54,5%
16/07/2021	208	-	-	62,3%
09/08/2021	612	292	-	57,4%
17/08/2021	114	-	-	61,4%
10/09/2021	254	-	-	53,5%
04/10/2021	993	657	272	51,9%

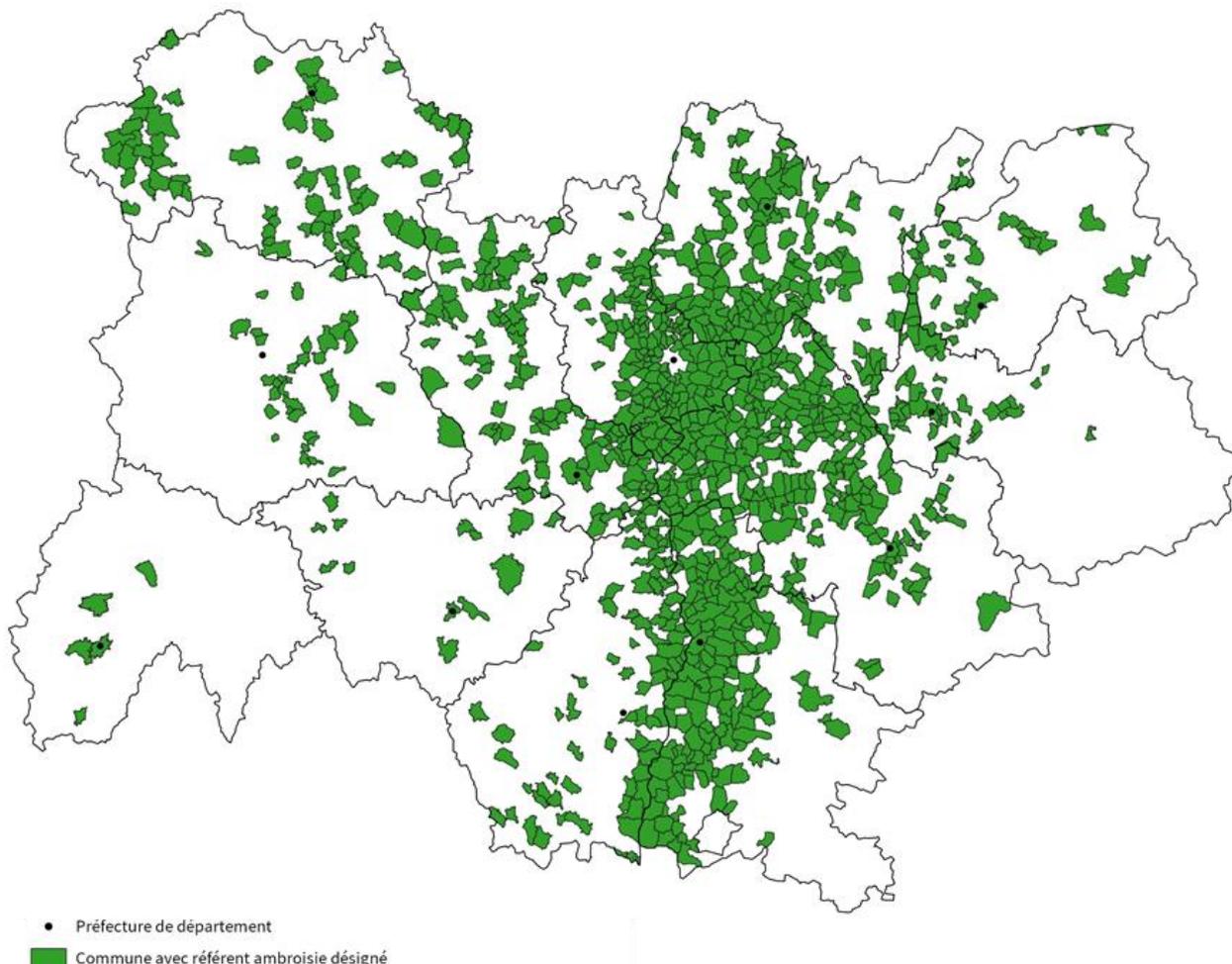
Pour éviter de solliciter les référents ambrosie à de trop nombreuses reprises, ces messages ont été envoyés une seule fois à chaque commune concernée. Après cette première relance mail, les échanges personnalisés avec le(s) référent(s) ambrosie ont été privilégiés pour lever toutes les difficultés éventuellement rencontrées pour gérer les signalements.

A noter :

- La première relance collective a été diffusée le 28/05/2021. Face au nombre de signalements relativement réduit à cette période, les messages étaient accompagnés d'un fichier récapitulatif des signalements sur chacune des communes concernées, avec impression d'écran de la plateforme. Il n'est pas possible de définir une estimation des consultations de cette relance (envoi par mail).

- Pour plus d'efficacité, les relances du 09/08/2021 et du 04/10/2021 ont été envoyées à l'ensemble de communes ayant au moins un signalement en statut « Validé non détruit » ou « A valider » non pris en charge (sans tenir compte d'une éventuelle première relance). Certaines communes ont donc pu recevoir une seconde (voire une troisième) relance mail si leurs signalements n'avaient pas été « gérés » par le référent sur la plateforme.

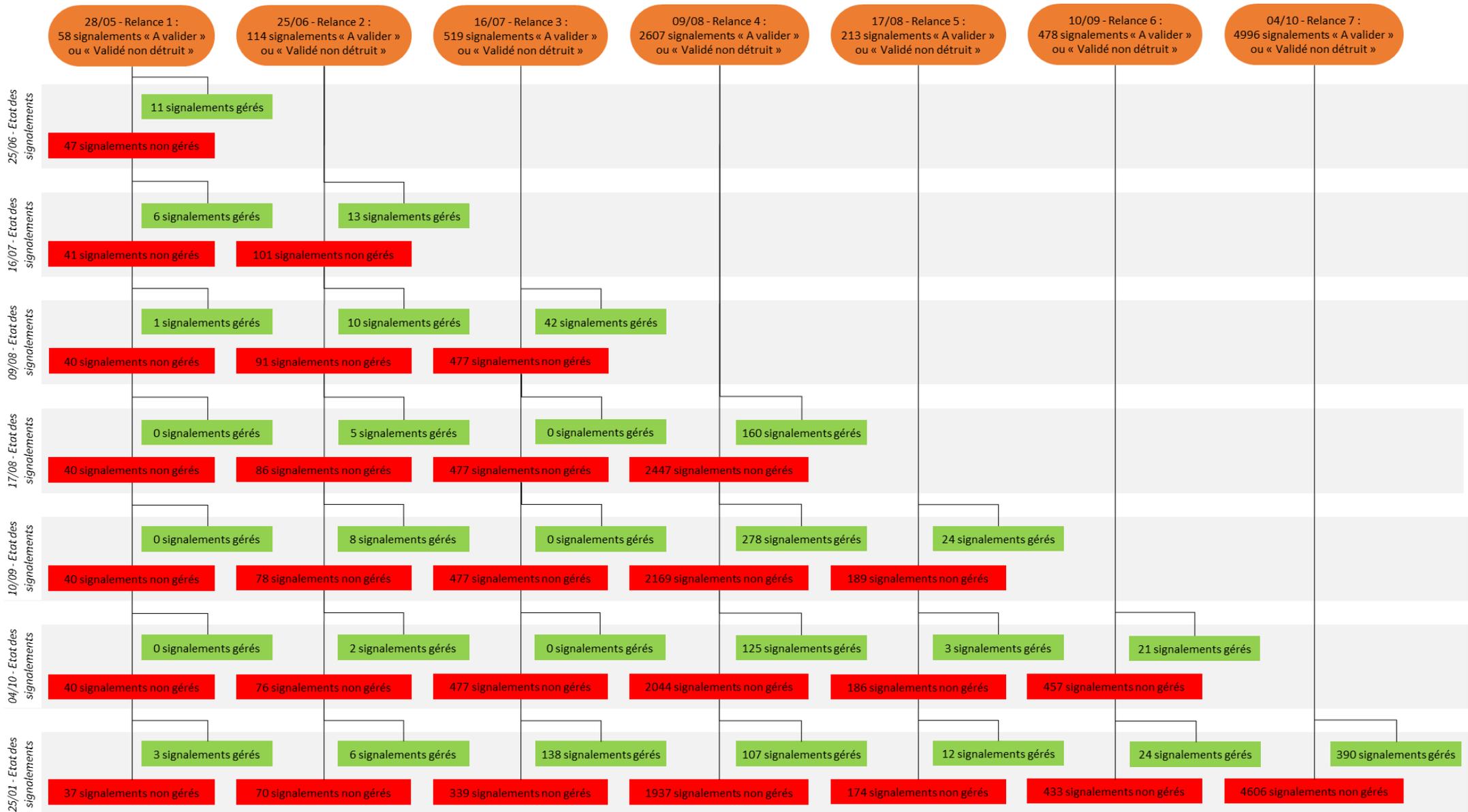
1 115 communes ont présenté au moins un signalement « Ambrosie » sur leur territoire en 2021. Parmi elles, 1064 ont été contactées dans le cadre de ces relances collectives par mail (communes avec des signalements en statut « Validé non détruit » ou « A valider » au moment de la relance) :



Communes concernées par une relance collective mail en 2021

En complément, le schéma synoptique présenté en page 19 analyse l'évolution du statut des signalements au cours de la campagne. Il permet ainsi une première estimation de l'efficacité de ces relances collectives par mail.

Les signalements sont considérés « gérés » dès lors que leur statut n'est plus « A valider » ou « Validé non détruit ». Globalement, on observe une modification du statut d'environ 10 à 20% des signalements dans le mois suivant l'envoi d'un mail de relance.



2. Accompagnement individuel des référents ambroisie

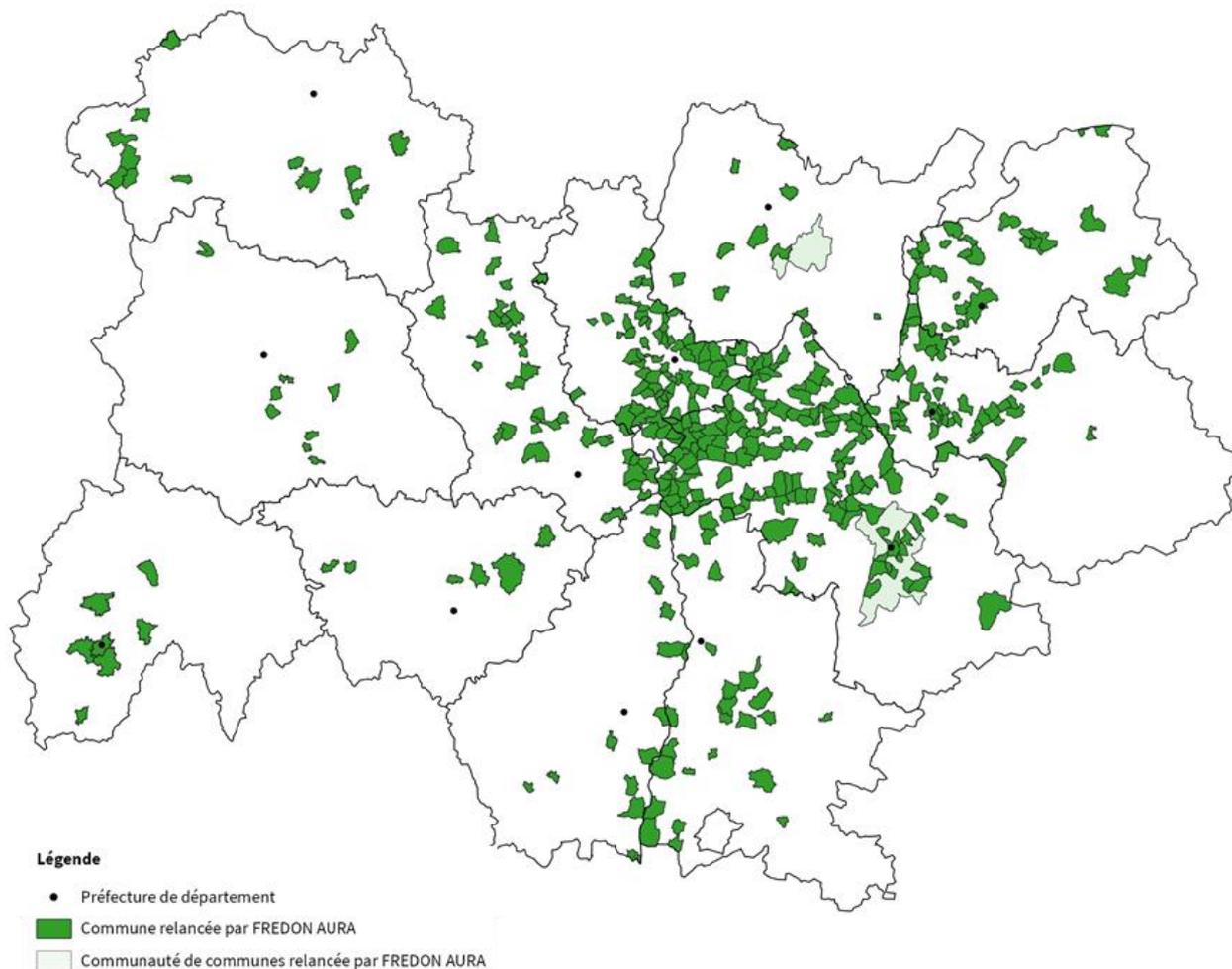
À la suite de ces relances collectives, un accompagnement individuel des communes a été proposé pour traiter les signalements (rencontre sur le terrain ou échange téléphonique). A cette étape, les référents intercommunaux ont parfois été sollicités pour soutenir l'accompagnement proposé par FREDON AURA et accentuer la dynamique locale de gestion des signalements. Depuis 2019, ce second niveau de relance permet de dynamiser la gestion des signalements d'ambroisie en levant les freins rencontrés par les référents communaux et les autres gestionnaires.

A noter : comme les années précédentes, face à l'importance des signalements en Auvergne-Rhône-Alpes, il a été nécessaire de prioriser les prises de contacts pour privilégier les communes qui présentaient le plus grand nombre de signalements et dont les statuts n'évoluaient pas sur la plateforme de signalement.

485 accompagnements individualisés ont été réalisés en 2021 :

Dép.	Nb accompagnements individuels	Dép.	Nb accompagnements individuels	Dép.	Nb accompagnements individuels
01	11	26	29	63	13
03	13	38	169	69	73
07	16	42	47	73	63
15	9	43	6	74	36

1 115 communes ont présenté au moins un signalement « Ambroisie » sur leur territoire en 2021. Parmi elles, 408 ont été contactées en 2021 dans le cadre des accompagnements individuels à la gestion de signalements proposés par FREDON AURA (soit 37% des communes avec au moins un signalement) :



Collectivités concernées par un accompagnement individuel à la gestion des signalements en 2021

Après un décrochage du nombre de signalements en 2019 puis en 2020, le nombre de signalements repart à la hausse en 2021 sur le territoire régional. On note globalement une meilleure prise en compte de ces signalements depuis 2019. Cette année, on observe une nette diminution du nombre de signalements en statut « A valider » au profit des signalements en statut « Validé détruit » et « Validé non détruit ». Comme attendu fin 2020, il semblerait donc que le renouvellement des référents ambroisie et leur accompagnement par FREDON AURA aient impulsé une nouvelle dynamique dans la gestion de l'ambroisie sur le territoire.

	2018	2019	2020	2021
Total signalements	9 640	8 973	6 501	6900
A valider	66%	59%	59%	50%
Validé détruit	16%	24%	23%	28%
Validé non détruit	10,5%	11%	14%	18%
Signalement erroné	4,5%	4%	3%	2%
Déjà signalé	3%	2%	1%	2%

Etat des signalements ambroisie en fin de campagne en région Auvergne-Rhône-Alpes

Les communes accompagnées individuellement par FREDON AURA présentent un meilleur taux de gestion des signalements sur la période 2020-2021. En fin de campagne 2021, 43% de signalements sur les communes ayant été accompagnées individuellement par FREDON AURA reste encore en statut « A valider » (cf. tableau ci-dessous). A l'inverse, les communes non accompagnées individuellement par FREDON AURA affichent quant à elles près de 60% de signalements « A valider ». L'accompagnement rapproché des collectivités proposé par FREDON AURA a prouvé son efficacité et garanti une bonne dynamique de gestion de l'ambroisie.

	2020		2021	
	Avec accomp. FREDON AURA	Sans accomp. FREDON AURA	Avec accomp. FREDON AURA	Sans accomp. FREDON AURA
Total signalements	2694	3807	3399	3501
A valider	40%	72,5%	43%	57%
Validé détruit	34%	15%	31%	25%
Validé non détruit	21%	9%	21%	15%
Signalement erroné	3%	3%	3%	1%
Déjà signalé	2%	0,5%	2%	2%

Etat des signalements en fin de campagne sur les communes accompagnées individuellement par FREDON AURA

Afin de mieux évaluer l'efficacité de ce travail d'accompagnement, une mesure du temps passé par les agents de FREDON AURA à l'accompagnement des référents pour la gestion des signalements a été réalisée en 2021 :

Type activité	Nb actions réalisées	Nb collectivités touchées	Nb jours consommés
Relances collectives mail	7	1064	7,1
Accompagnements individuels	485	408	82,2

MEDIATION

Comme chaque année, FREDON AURA est intervenu en soutien des collectivités et des acteurs du monde agricole pour traiter des situations délicates de gestion de l'ambrosie sur demande de l'ARS ou des collectivités (ex : recherche d'un mode de gestion adapté en cas de forte présence d'ambrosie non gérée sur des parcelles agricoles...).

43 actions de médiation ont été réalisées en 2021 :

Dép.	Nb médiations 2019	Nb médiations 2020	Nb médiations 2021
01	14	14	1
03	4	3	3
07	6	0	5
15	1	0	0
26	10	3	9
38	4	5	7
42	0	2	2
43	1	1	1
63	6	2	3
69	1	1	4
73	4	7	8
Total	55	38	43

A noter que les besoins d'accompagnement sont différents selon les années et les territoires. En zone de front de colonisation, la gestion est plus simple que sur les territoires où l'ambrosie est très présente et où les tensions se cristallisent.

Les fiches RETEX (retour d'expérience) rédigées pour faire le suivi des médiations réalisées en 2021 sont fournies à l'ARS. Elles permettent de disposer d'un état des lieux de la situation et des actions réalisées et d'anticiper les suivis à faire pour ces situations difficiles au cours des années à venir.

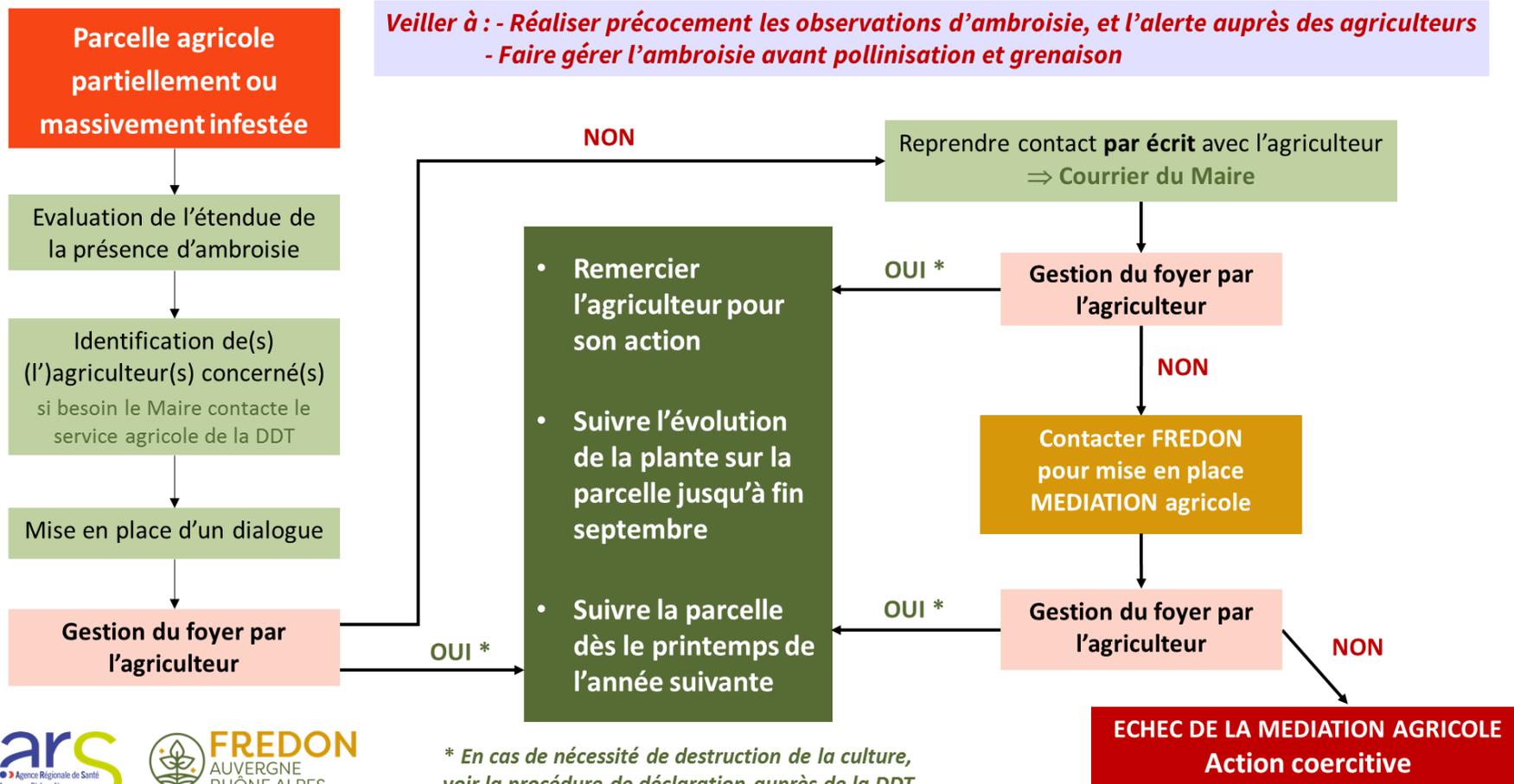
LOGIGRAMME DES MEDIATIONS AGRICOLES

Sur la base des expériences acquises par les collaborateurs FREDON en matière de médiations agricoles, plusieurs logigrammes ont été travaillés en 2021 pour permettre aux référents de mieux structurer leurs actions de lutte contre l'ambrosie en milieu agricole. Ce logigramme reprend les 4 démarches suivantes :

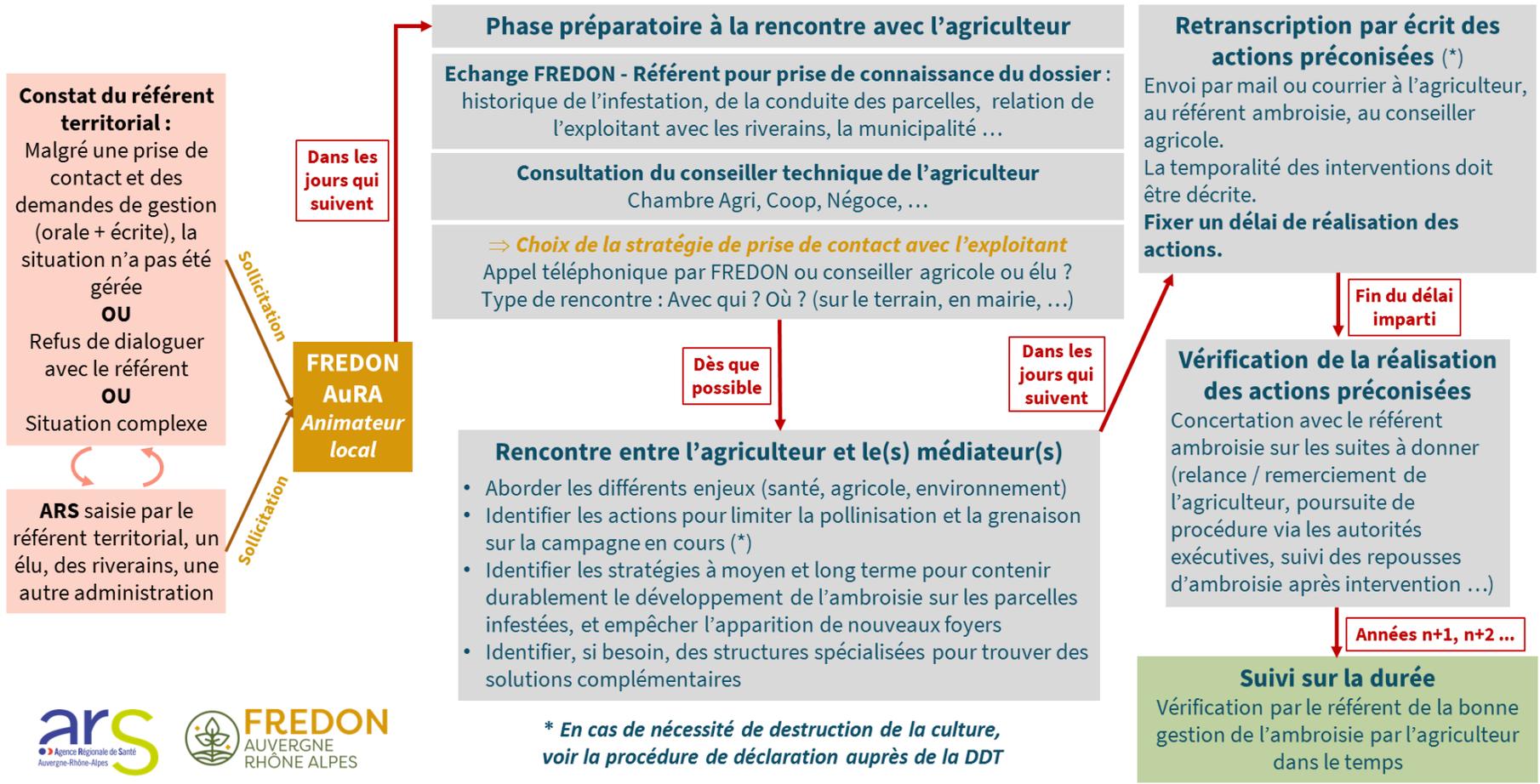
- Demande de gestion en milieu agricole ;
- Médiation agricole ;
- Action coercitive ;
- Procédure de déclaration d'une modification d'assolement / d'un accident de culture auprès de la DDT.

Logigramme de la lutte ambroisie en milieu agricole - Demande de gestion

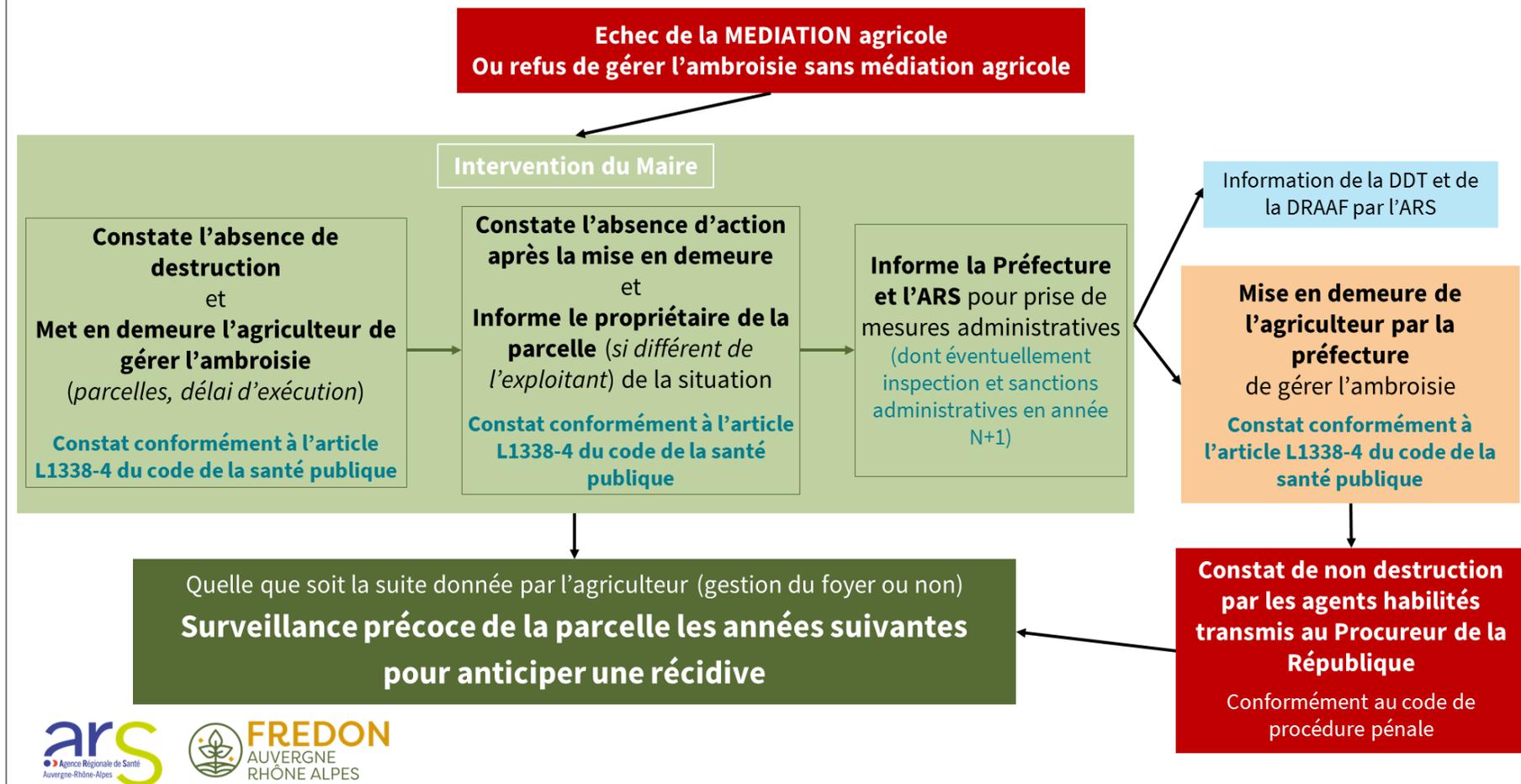
**Veiller à : - Réaliser précocement les observations d'ambroisie, et l'alerte auprès des agriculteurs
- Faire gérer l'ambroisie avant pollinisation et grenaison**



MÉDIATION AGRICOLE : Démarche de FREDON AuRA sur sollicitation du référent territorial ou de l'ARS



Logigramme de la lutte ambroisie en milieu agricole – Action coercitive





PAC

En cas de destruction d'un couvert pour lutter contre l'ambrosie



Déclaration DDT
Après le 15 mai
✓ Dans les 15 jours suivant l'accident*
✓ Culture annuelle et prairie

IMPACT / PARCELLE
Si > 0,01 ha / < 0,2 ha
Si > 0,1 ha / > 0,2 ha

*accident = destruction du couvert

Avant le 15 mai :
déclaration directe TéléPAC

Si culture de remplacement

Formulaire TéléPAC de modification de déclaration : Changement code PAC
=> **Recalcul des aides**

Si réimplantation même culture ou sol nu

Formulaire TéléPAC de Modification de déclaration : Conservation code PAC et signalement accident de culture

Accident de Culture

- **Admissibilité aides découplées conservée (DPB)¹**
- Perte des aides couplées (ou partie)
- Perte SIE (ex : si avant récolte d'une culture fixant l'azote, ou avant floraison d'une prairie mellifère)
- Perte ICHN (mais ok calcul chargement)

Reconnaissance en cas de force majeure
Si baisse significative des aides et/ou non-conformité (SIE, ICHN, MAEC-BIO)

- ✓ Apporter preuve d'obligation de destruction
- ✓ Démontrer impact financier

- Notes :**
- ¹sauf chanvre si avant le 10^{ème} jour après la date de fin de floraison.
 - Contrôle administratif DDT : accident = toujours intégralité parcelle ! Mais possibilité de redécoupage pour limiter la perte d'aide.
 - CIPAN : pas de dérogation à l'implantation mais destruction anticipée autorisée.
 - BCAE : ambrosie interdite en couvert dans les bandes tampons.

Source : DDT - août 2021 / Lutte contre l'ambrosie : les démarches à réaliser en cas de destruction de couvert

FORMATION / INFORMATION DES PARTENAIRES AMBROISIE

FORMATIONS CNFPT DES REFERENTS AMBROISIE

En juin 2021, la délégation CNFPT Auvergne-Rhône-Alpes a reconduit son dispositif de formation « référents ambroisie » à destination des agents des collectivités du territoire. Centrées sur l'action de terrain, ces formations visaient à munir les référents ambroisie (communaux et intercommunaux) des connaissances et savoir-faire concrets pour une action efficace dès le retour dans les communes.

8 formations à destination des agents, animées par FREDON AURA, ont été proposées sur le territoire :

Date	Lieu de la formation	Nb de participants
01/06/2021	SAINT MARTIN D'HERES (38)	14
03/06/2021	BEGUES (03)	10
04/06/2021	LYON (69)	16
09/06/2021	PERONNAS (01)	14
11/06/2021	BOURG LES VALENCE (26)	12
14/06/2021	FEURS (42)	12
17/06/2021	SAUXILANGES (63)	12
25/06/2021	LE BOURGET DU LAC (73)	15
Total		

FREDON AURA a relayé toutes les informations relatives à la mise en place de ce dispositif de formation des référents ambroisie (agents) lors de l'envoi de la newsletter « Infos Ambroisie » du 19/03/2021 et via le portail <https://ambroisie.fredon-aura.fr/> rubrique « Agenda ».

FORMATION DES ELUS

En parallèle des formations CNFPT, des ateliers équivalents ont été proposés à cette même période, par FREDON AURA, pour doter les référents ambroisie élus des connaissances nécessaires pour mettre en œuvre une lutte efficace contre l'ambroisie. Cette action n'est pas financée par l'ARS dans le cadre du plan de lutte contre l'ambroisie déployé en Auvergne-Rhône-Alpes. Toutefois, il s'agit bien d'une action contribuant à la montée en compétences des référents ambroisie, ce qui favorise la mise en œuvre de plans de lutte localement.

8 formations à destination des élus ont été organisées par FREDON AURA en 2021 :

Date	Lieu de la formation	Nb de participants
18/06/2021	CHABEUIL (26)	7
22/06/2021	COMBRONDE (63)	4
22/06/2021	SAINT BALDOPH (73)	5
24/06/2021	BOURG EN BRESSE (01)	4
06/07/2021	CUSSAC SUR LOIRE (43)	6
06/07/2021	SAINT PRIEST (69)	3
25/11/2021	CHANAS (38)	3
09/12/2021	SAINT JUST EN CHEVALET (42)	2
Total		34

Le nombre d'élus formés est globalement insatisfaisant compte-tenu du temps investi sur cette action. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette faible participation :

- FREDON AURA ne propose ces formations que depuis 2021 et les élus n'ont sans doute pas été suffisamment avertis de ce nouveau dispositif ;
- Le dispositif de financement des formations (DIF) est peu voire pas connu des élus. Les dossiers sont de plus compliqués à mettre en place, avec des délais d'inscription importants ;
- La coexistence sur un même territoire de sessions de formation payantes et d'ateliers d'information financés dans le cadre du programme ARS ne donne pas l'avantage aux formations (cadre moins rigide durant les réunions de sensibilisation, analyse du contexte local, échange entre les acteurs d'un même territoire...).

Des pistes de réflexion sont envisagées pour améliorer ces résultats :

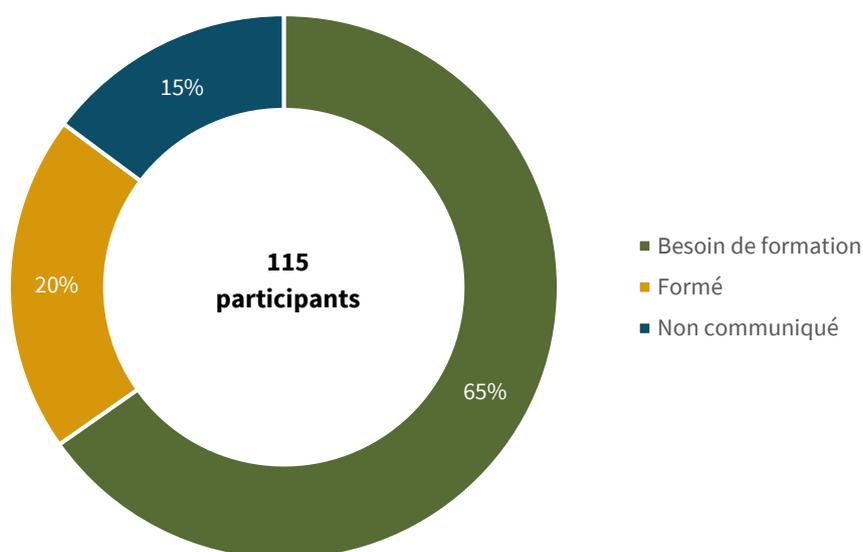
- Définir les secteurs prioritaires où les financements ARS serviront à l'animation d'ateliers d'information à l'attention des référents ambroisie. Sur le reste du territoire, les formations payantes seront proposées par FREDON AURA (élus) ou le CNFPT (agents) ;
- OU organiser des sessions de formation pour les élus et les agents pendant la morte saison et renforcer la communication autour de ces dispositifs. Des ateliers d'information complémentaires seront proposés aux territoires demandeurs d'une intervention spécifique locale en fin de printemps ou durant l'automne ;
- OU limiter le nombre d'ateliers d'information financés par l'ARS et laisser l'animateur local FREDON AURA décider de leur positionnement au regard de sa connaissance des besoins et de l'historique des animations précédentes. Le reste des besoins de formation devra être couvert par des sessions de formation payantes proposées par FREDON AURA (élus) ou le CNFPT (agents).

ATELIERS D'INFORMATION DES REFERENTS AMBROISIE

11 ateliers d'information des référents ambroisie ont été animés en visioconférence par FREDON AURA en 2021 :

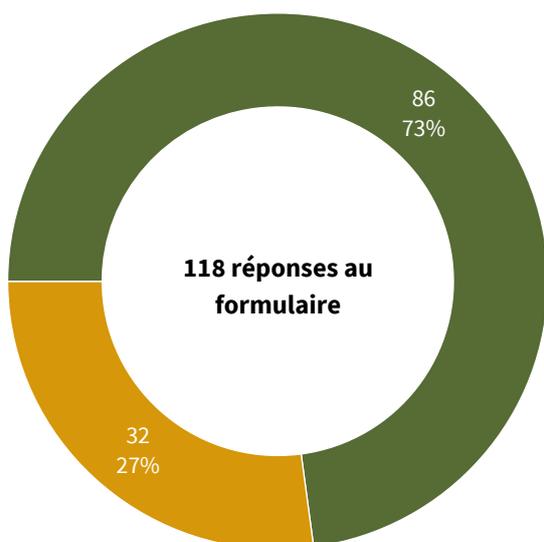
Date	Thématique abordée	Nb inscrits	Nb de participants
12/01/2021	Découvrir la problématique de lutte contre l'ambroisie	39	19
14/01/2021	Utiliser la plateforme de signalement en tant que référent	53	30
21/01/2021	Le rôle du référent communal et les moyens dont il dispose	72	44
26/01/2021	Construire un plan d'action communal pluriannuel	57	30
04/02/2021	Découvrir la problématique de lutte contre l'ambroisie	25	17
11/02/2021	Le rôle du référent intercommunal	30	19
08/06/2021	Découvrir la problématique de lutte contre l'ambroisie	5	3
10/06/2021	Le rôle du référent communal et les moyens dont il dispose	13	10
17/06/2021	Utiliser la plateforme de signalement en tant que référent	21	21
24/06/2021	Le rôle du référent intercommunal	6	7
09/07/2021	Accompagner les agriculteurs en tant que référent communal	14	13
Total		335	213

115 référents ambroisie (ou assimilés) ont assisté à au moins un atelier d'information en 2021 (données partielles, plusieurs participants ont pu suivre les ateliers sur une même connexion et certains n'ont pas précisé le nom de leur collectivité - Plus d'informations, cf. carte p.22). Selon le questionnaire d'inscription, la majorité de ces participants avaient formulé le besoin d'être formé via le formulaire de désignation des référents ambroisie (cf. graphique ci-dessous).



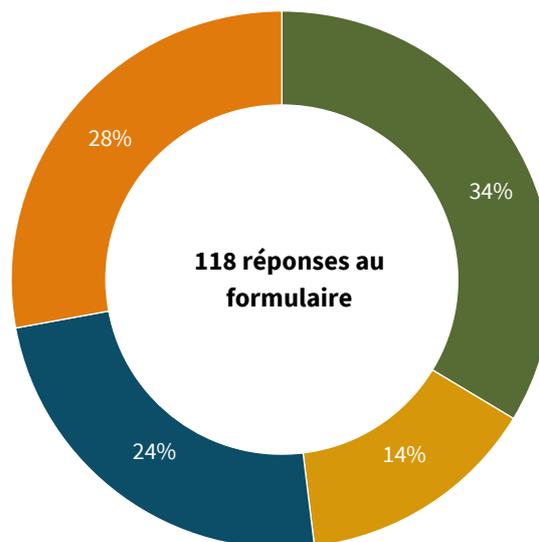
Une enquête de satisfaction a été communiquée à la fin de chaque atelier d'information organisé (cf. graphiques ci-dessous). 118 participants ont exprimé leur avis avec des retours très positifs (100% de participants ont trouvé les ateliers bénéfiques).

Les participants pouvaient également profiter de cette enquête pour exprimer leurs besoins d'accompagnements complémentaires. Ainsi, la grande majorité des sondés déclare avoir besoin d'au moins un complément de formation / information en 2021, avec une répartition relativement homogène des catégories proposées (visite terrain, formation complète ou soutien à l'utilisation de la plateforme de signalements). Des besoins « Autres » ont été formulés sans pour autant en préciser la nature.



Les ateliers ont-ils été bénéfiques?

- Oui, tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout



Besoin d'accompagnement(s) supplémentaire(s)?

- Visite terrain
- Formation complète
- Soutien à l'utilisation de la plateforme
- Autre

Résultats globalisés des enquêtes de satisfaction des ateliers d'informations 2021

REUNIONS D'INFORMATION / SENSIBILISATION DES PARTENAIRES AMBROISIE

Des réunions complémentaires ont été organisées par FREDON AURA en partenariat avec les collectivités locales répartie sur l'ensemble du territoire, afin d'approfondir les principaux éléments techniques nécessaires au bon déroulement de la campagne (réglementation en vigueur, missions du référent, méthodes de lutte...).

36 réunions (pour un total de 430 participants) ont été organisées en 2021, en présentiel ou en visioconférence :

Date	Dép.	Territoire concerné	Détails	Nb participants
11/02	03	GANNAT	Réunion d'information et d'échanges sur la gestion de l'ambrosie en milieu agricole	5
23/02	03	BESSAY SUR ALLIER	Réunion d'information et d'échanges sur la gestion de l'ambrosie en milieu agricole	16
09/03	03	DEP. 03	Comité de coordination départemental	8
29/03	01	SAINT ELOI	Réunion d'information et d'échanges sur la gestion de l'ambrosie en milieu agricole	NC
30/03	38	ANNOISIN CHATELANS	Réunion d'information et d'échanges sur la gestion de l'ambrosie en milieu agricole	8
19/04	38	CC DU VALS DU DAUPHINE	Réunion d'information pour les référents ambrosie	NC
29/04	01	SAINT ELOI	Réunion d'information et d'échanges sur la gestion de l'ambrosie en milieu agricole	12
11/05	42	DEP. 42	Réunion de lancement de campagne	7
25/05	63	CC AGGLO PAYS D'ISSOIRE	Réunion d'information et d'échanges sur la gestion de l'ambrosie en milieu agricole	8
27/05	69	DEP. 69	Présentation des actions menées dans le cadre de la lutte contre l'ambrosie	25
28/05	63	DEP. 63	Réunion d'information sur le rôle du référent intercommunal	16
28/05	07	DEP. 07	Réunion d'information et d'échanges sur la gestion de l'ambrosie en bord de routes	4
02/06	63	CC RIOM LIMAGNE ET VOLCANS	Réunion d'information pour élus et agents référents ambrosie	20
08/06	69	CA LYON METROPOLE	Réunion d'information et d'échanges sur la gestion de l'ambrosie en milieu agricole	7
11/06	01	SERRIERES DE BRIORD + COMMUNES VOISINES	Réunion d'information auprès du grands public et des référents des communes voisines	12
16/06	26	MONTMEYRAN	Réunion d'information pour élus et agents	5
17/06	01	DEP. 01	Intervention ambrosie durant l'assemblée générale de la FDCuma 01	60

18/06	42	CELIEU	Réunion d'information pour élus et agents	5
28/06	69	CA LYON METROPOLE	Réunion de début de campagne	NC
02/07	01	CC DU PAYS DE GEX	Réunion d'information pour élus et agents	14
05/07	01	CC MIRIBEL ET PLATEAU	Réunion d'information pour élus et agents	12
06/07	43	CC PAYS DE CAYRES ET DE PRADELLES	Réunion d'information pour élus et agents	5
07/07	42	CC PAYS D'URFE	Réunion d'information pour élus et agents	19
08/07	69	CC BEAUJOLAIS PIERRES DOREES	Réunion d'information sur le rôle du référent intercommunal	15
30/07	26	RESERVE NATURELLE DES RAMIERES	Réunion d'information pour élus et agents des communes mitoyennes de la réserve	10
16/09	73	CC CŒUR DE SAVOIE	Réunion d'information pour élus et agents	37
17/09	26	CA VALENCE ROMANS AGGLO	Réunion avec les référents Ambroisie de l'EPCI	NC
23/09	01	TRAMOYES + COMMUNES VOISINES	En partenariat avec la FDCUMA 01 - Réunion d'information et d'échanges sur la gestion de l'ambroisie en milieu agricole + démo matériel	60
05/10	03	SAINT BONNET TRONCAIS	Réunion d'information sur comment communiquer sur l'ambroisie	8
05/10	26	SAUZET	Réunion d'information et d'échanges sur la gestion de l'ambroisie (zone pâturée du Roubion)	NC
09/11	63	DEP. 63	Comité de coordination départemental	17
17/11	38	SAINT CHEF	Réunion d'information et d'échanges sur la gestion de l'ambroisie	13
19/11	26	DEP. 26	Assemblée générale de l'ADEM (Agence Départementale d'Economie Montagnarde)	NC
29/11	69	CC PAYS DE L'OZON	Réunion d'information et d'échanges sur la gestion de l'ambroisie	1
15/12	38	CA PAYS DE L'ISERE	Réunion d'information et d'échanges sur la gestion de l'ambroisie	1
20/12	01	CA BASSIN DE BOURG EN BRESSE	Réunion d'information et d'échanges sur la gestion de l'ambroisie en bord de routes	NC

Total
430

RENCONTRES BOUT DE CHAMP ET PLATEFORMES D'ESSAI

1 rencontre bout de champ a été organisée par FREDON AURA, en partenariat avec la FDCUMA de l'Ain, et a réuni une soixantaine de participants. Au programme :

- Présentation de la plante (contexte et moyens de lutte) ;
- Inventaire des machines agricoles utiles pour lutter contre l'ambrosie ;
- Témoignage Machine Sem'ò Bord par Bruno Heckenbenner / Agrifaune pour l'entretien bord de champ ;
- Témoignage d'agriculteurs et d'élus ;
- Présentation Noremat VSV avec caisson d'aspiration et outil Accopilot. Retour d'expérience ;
- Démonstration

Un soutien technique a également été apporté pour tester l'effet de l'éco-pâturage de l'ambrosie en bordure de rivière. 2 zones ont ainsi été suivies :

- Réserve Naturelle des Ramières du Val de Drôme ;
- Berges du Roubion.

Dans le cadre de ces actions, FREDON AURA propose un accompagnement technique, sensibilise les acteurs de terrain à la reconnaissance de l'ambrosie et co-réalise des comptages d'ambrosie pour étudier l'efficacité du pâturage. 2 comptages ont été réalisés en 2021 sur chacune des zones suivies :

- Le 05/07/2021 et le 21/06/2021 : états des lieux pour déterminer la présence d'ambrosie et le stade de développement de la plante en amont de l'arrivée du troupeau de pâturage ;
- Le 17/09/2021 et le 20/10/2021 : comptages de suivi.

Résultats observés (2021) :

- Le troupeau consomme bien les repousses de saules, peupliers et aulnes. Ceux sont ces espèces sur lesquelles il est intéressant d'apporter une pression de pâturage afin de limiter la fermeture de la bande active,
- Les bêtes consomment également les Espèces Envahissantes fréquemment rencontrées dans le lit comme : la Canne de Provence et l'Arbre à Papillon,
- Vis-à-vis de l'Ambrosie, le berger confirme que le troupeau consomme cette plante. Suite au passage du troupeau, l'ambrosie pâturée crée des rejets à la base du pied. Ces rejets pourraient être traités par un second passage du troupeau.

La participation de FREDON AURA à ces actions permet principalement d'apporter un appui technique à la reconnaissance de l'Ambrosie et de relayer les méthodes de gestion adaptées aux berges de cours d'eau.

APPUI A LA GESTION DE L'AMBROISIE TRIFIDE DANS LE DEPARTEMENT 01

L'année 2021 a également été marquée par la découverte de plusieurs parcelles agricoles contaminées par de l'ambroisie trifide (communes de Peyzieux-sur-Saône et Saint-Julien-sur-Reyssouze - Département 01). Cette action n'est pas financée par l'ARS dans le cadre du plan de lutte contre l'ambroisie déployé en Auvergne-Rhône-Alpes ; un budget spécifique, alloué par l'ARS, a été mis à disposition pour faire face à l'urgence de la situation.

Quelques chiffres clés :

- 2 communes impactées ;
- 14 parcelles agricoles (soit 33 parcelles cadastrales) impactées par l'ambroisie trifide. Des pieds d'ambroisie ont également été retrouvés en bord de route, sur différents chemins et devant le portail d'une exploitation ;
- Sur les 14 parcelles agricoles : 5 étaient en tournesol, 5 en blé, 1 en maïs, 1 en sorgho, 1 en féverole et 1 était en chaume de colza ;
- 7 exploitants concernés par la présence d'ambroisie trifide + commune (bord de route) ;
- 166 190 m² de parcelles agricoles touchées soit 16,6 ha.

Un premier travail de prospection et de sensibilisation a été mené en 2021, ainsi que la mise en place d'une campagne d'arrachage sur les parcelles concernées.

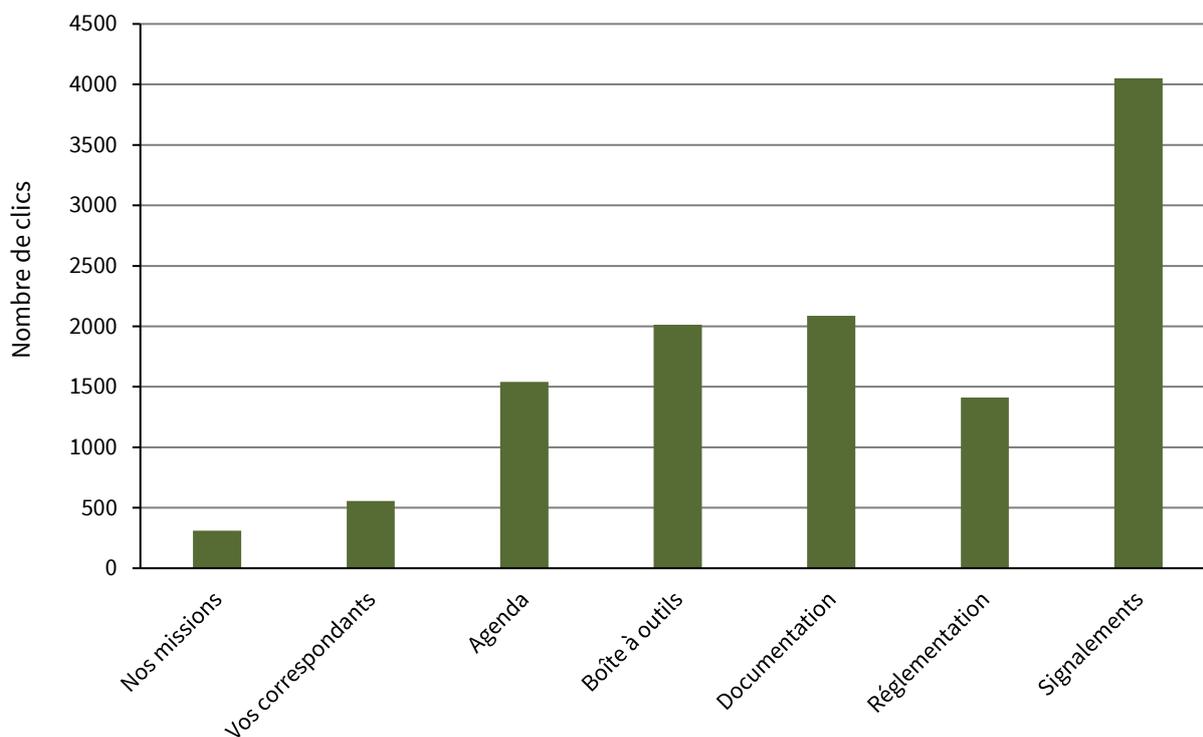
COMMUNICATION
DIFFUSION D'INFORMATIONS

Le tableau ci-dessous présente la chronologie 2021 de diffusion des différents outils d'information :

	Mars			Avril				Mai					Juin				Juillet				Aout					Sept.				Oct.	
	Sem. 11	Sem. 12	Sem. 13	Sem. 14	Sem. 15	Sem. 16	Sem. 17	Sem. 18	Sem. 19	Sem. 20	Sem. 21	Sem. 22	Sem. 23	Sem. 24	Sem. 25	Sem. 26	Sem. 27	Sem. 28	Sem. 29	Sem. 30	Sem. 31	Sem. 32	Sem. 33	Sem. 34	Sem. 35	Sem. 36	Sem. 37	Sem. 38	Sem. 39	Sem. 40	Sem. 41
Newsletter Infos-Ambroisie	X																														
Message « C'est le moment »			X				X			X			X			X					X		X		X			X		X	
Dossier de presse « agricole »														X							X								X		
Dossier de presse « grand public »																					X										

Les pages les plus consultées du portail ambroisie.fredon-aura.fr correspondent à celles présentant la démarche pour signaler l'ambroisie sur le territoire ainsi que celles contenant les principaux éléments ressources à destination des référents ambroisie et autres acteurs de la lutte sur le territoire (cf. graphique ci-dessous).

Le nombre de visites reste relativement faible. Pour plus d'efficacité, il serait nécessaire de continuer à améliorer la visibilité du site.



COMMUNICATIONS TECHNIQUES ECRITES

Différentes communications techniques ont été diffusées en 2021 pour accompagner les référents ambroisie et leur fournir toutes les informations nécessaires à la bonne gestion de l'ambroisie.

1. Newsletter « Infos Ambroisie »



Une newsletter « Infos - Ambroisie » a été diffusée le 19/03 afin d'entamer la campagne de lutte contre l'ambroisie. Ce document a été envoyé à l'ensemble des référents ambroisie du territoire (d'après les données issues du formulaire de désignation de l'Observatoire des ambrosies), aux « référents à confirmer ou assimilés » identifiés par FREDON AURA durant les campagnes 2020 et 2021 ainsi qu'aux adresses « Contact » des collectivités du territoire, soit un total de 6017 destinataires (26,4% d'ouverture).

Au sommaire :

- Formation « Ambroisie » CNFPT, à destination des agents territoriaux ;
- Formations « Ambroisie » FREDON AURA, à destination des élus ;
- Désignation des référents ambroisie ;
- Retour d'expérience « Montluçon a l'ambroisie dans le collimateur ».

2. Informations techniques « C'est le moment »

FREDON AURA a intensifié en 2021 la diffusion des messages techniques « C'est le moment ». Chaque message détaille une actualité de la campagne de lutte contre l'ambrosie avec une approche plus concrète, adaptée aux besoins des acteurs de terrain.

11 messages « C'est le moment » ont été envoyés durant la campagne 2021, en insistant tout particulièrement sur la période estivale :

Date	Sujets abordés	Nb envois	Ouvertures estimées
01/04/2021	C'est le moment : derniers jours pour vous inscrire aux formations référents ambrosie	1651	42,9%
30/04/2021	C'est le moment de programmer la campagne 2021 de lutte contre l'ambrosie sur votre territoire	1549	31,4%
21/05/2021	C'est le moment de vous inscrire aux ateliers d'information des référents ambrosie	1547	42,3%
10/06/2021	C'est le moment de participer aux Journées de lutte contre les ambrosies 2021	1656	38,8%
01/07/2021	C'est le moment de repérer et détruire les foyers d'ambrosie présents sur votre commune	1652	40,7%
19/07/2021	C'est le moment de poursuivre la gestion et la lutte sur les « grands linéaires »	68	54,4%
04/08/2021	C'est le moment d'intensifier sur les parcelles mises à nu ou remaniées	1786	38,1%
19/08/2021	C'est le moment de détruire les derniers foyers d'ambrosie avant le pic de pollinisation	1799	40,3%
03/09/2021	C'est le moment : derniers jours pour vous inscrire aux formations référents ambrosie	1822	36,8%
13/09/2021	C'est le moment de nous retrouver au salon Tech&Bio	1810	31,9%
08/10/2021	C'est le moment de limiter la dissémination des graines d'ambrosie	1989	34,6%

A noter : les taux d'ouverture annoncés dans ce tableau correspondent uniquement aux données fournies par l'outil d'envoi de mail en masse « Sendinblue ». Ces informations doivent toutefois être nuancées : les serveurs SMTP des destinataires ne permettent pas de collecter systématiquement ces données et des consultations de ces documents ont également été réalisées directement sur le portail ambrosie.fredon-aura.fr.

3. Mise à jour et diffusion de plaquettes techniques



La plaquette « Lutter contre l'ambrosie en milieu agricole - Grandes cultures » reprend les principales informations pour une bonne gestion de l'ambrosie en grandes cultures. Ce document, conçu en 2020, a été remanié en avril 2021 (en actualisant notamment les stratégies de lutte chimique autorisées pour lutter contre l'ambrosie) puis diffusé via le portail ambrosie.fredon-aura.fr.

Au sommaire :

- Incidence sur la santé ;
- Reconnaissance de la plante et présence sur le territoire ;
- Gestion de l'ambrosie dans les cultures (lutte préventive et curative) ;
- Limiter la dispersion par nettoyage des engins agricoles ;
- Gestion des semences d'ambrosie ;
- Réglementation et liens utiles.

REDACTION D'ARTICLES DE PRESSE

1. Presse « Grand public »



Un communiqué de presse « Grand public » a également été diffusé, en amont de la période de pollinisation des ambrosies, aux principales agences de presse identifiées sur le territoire régional (presse écrite, radio et TV). Ce document a été rédigé conjointement par FREDON AURA et le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA).

Envoi du message le 06/08 à 132 destinataires (29,9% d'ouverture).

2. Presse agricole

3 articles ont été rédigés par FREDON AURA en 2021 et proposés aux principales agences de presse agricole de la région Auvergne-Rhône-Alpes :

Date	Sujets abordés
21/06/2021	Désherbage mécanique de l'ambrosie
02/08/2021	Gérer l'ambrosie en post-récolte dans les cultures d'hiver
28/09/2021	Prévenir la dissémination des graines d'ambrosie

Ces articles ont été relayés dans les départements par la rédaction de ces organismes de presse.



Exemple d'articles de presse agricole rédigés par FREDON AURA en 2021

MISE A DISPOSITION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION

Près de 15 000 documents de sensibilisation ont été distribués durant la campagne 2021 :

Document	Nb distribués
Affiche A3 « Participez à la lutte contre l'ambroisie »	306
Affiche A4 « Participez à la lutte contre l'ambroisie »	677
Autocollant « Contre l'ambroisie, j'agis »	82
Carte « Plateforme interactive Signalement Ambroisie »	323
Carte A6 « Reconnaître l'Ambroisie trifide »	15
Carte A6 « Reconnaître l'Ambroisie à feuilles d'armoïse »	6170
Plaquette « Lutter contre l'ambroisie en milieu agricole »	819
Flyer 3 volets « Ambroisie : attention allergies »	4990
Plaquette « Ambroisie, gérer sa présence dans les collectivités »	1022
Plaquette « Milieux aquatiques et plantes exotiques »	10
Total	14 414

MISE A DISPOSITION DE PANNEAUX DE COMMUNICATION

Des panneaux de communication ont été élaborés en 2021 et mis à disposition des gestionnaires d'espaces extérieurs afin de communiquer, sur le terrain, autour des risques liés à l'ambroisie et des actions mises en place pour lutter contre cette plante.

Ces panneaux sont entièrement personnalisables par l'utilisateur. Plusieurs messages sont disponibles :

- Petit modèle :

- Ensemble, luttons contre l'ambroisie
- Ici, les agriculteurs luttent contre l'ambroisie
- Ici, les riverains mettent tous les moyens en place pour lutter contre l'ambroisie
- Ici, le conseil départemental met tous les moyens en place pour lutter contre l'ambroisie
- Ici, la collectivité met tous les moyens en place pour lutter contre l'ambroisie
- Attention, pollens d'ambroisie
- Chantier d'arrachage d'ambroisie
- Graines d'ambroisie : risque de dissémination
- Ici, l'ambroisie est pâturée

- Grand modèle :

- Ensemble, luttons contre l'ambroisie
- L'ambroisie est gérée sur cette parcelle agricole
- Ici, nous luttons contre l'ambroisie
- Risque de dissémination d'ambroisie
- Graines d'ambroisie : terre contaminée !
- Ici, l'ambroisie est pâturée



AUTRES EVENEMENTS

JOURNEES DE LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

En amont des journées de lutte contre l'ambrosie (du 15 au 30 juin 2021), FREDON AURA a réalisé un sondage des manifestations prévues sur le territoire régional, via l'envoi d'un formulaire à l'ensemble des collectivités et des partenaires concernés en Auvergne-Rhône-Alpes.

Toutefois, les exigences sanitaires à respecter pour faire face au Covid-19 ont perturbé l'organisation de ces manifestations dans le cadre de la « Journée internationale de l'Ambrosie ».

14 actions ont été recensées en Auvergne-Rhône-Alpes :

Dép.	Structure organisatrice	Date	Détails action
43	VALS PRES LE PUY	14/06/2021	Exposition sur l'ambrosie
38	BREZINS	14/06/2021	Exposition sur l'ambrosie
26	DIEULEFIT	16/06/2021	Atelier participatif "Espèces Exotiques Envahissantes" en partenariat avec FREDON AURA
38	ANNOISIN CHATELANS	18/06/2021	Atelier d'arrachage + animation d'un atelier pédagogique Cap'tain allergo
74	CPIE CHABLAIS LEMAN	19/06/2021	Atelier d'arrachage
63	ASSOCIATION AVF AUBIERE	23/06/2021	Sortie pédagogique animée par FREDON AURA
26	FONDATION ROVALTAIN	24/06/2021	Webconférence sur l'ambrosie (présence de FREDON AURA à l'évènement)
63	AGGLO PAYS D'ISSOIRE	25/06/2021	Randonnée botanique coanimée par FREDON AURA et l'Accueilllette des Pensées
38	ANNOISIN CHATELANS	26/06/2021	Atelier d'arrachage de l'ambrosie
73		26/06/2021	Reconnaissance et arrachage de la plante
69	ASSOCIATION CHASSIEU ENVIRONNEMENT	30/06/2021	Information sur l'ambrosie et les risques pour la santé liés à l'ambrosie
63	CYCLO CLUB LES COPAINS	03/07/2021	Stand ambrosie animé par le CPIE Clermont-Dôme au niveau du Village Santé de la Course La Cyclo Les Copains-Cyfac
63	ASSOCIATION DE DEFENSE DU PATRIMOINE DE SAULZET LE CHAUD	05/08/2021	Atelier d'arrachage animé par FREDON AURA
63	JEANNE BORY (botaniste amatrice)	09/08/2021	Animation - Présentation de l'ambrosie - Diffusion de documents et plaquettes de sensibilisation

FREDON AURA a assuré la promotion de ces manifestations sur le site internet dédié ambrosie.fredon-aura.fr - Rubrique « Agenda ».

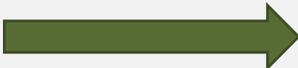
AUTRES MANIFESTATIONS

FREDON AURA était également présente en 2021 sur plusieurs évènements afin de faire le relais de la lutte contre l'ambrosie menée en Auvergne-Rhône-Alpes et de sensibiliser les acteurs régionaux à la bonne gestion de cette plante invasive.

Dép.	Manifestation	Date	Nb personnes sensibilisées
01	Marché aux fleurs de Miribel	01/05	250
26	Salon Tech&Bio	21/09 au 23/09	50
63	Sommet de l'élevage	05/10 au 08/10	275
01	Salon des maires de l'Ain	08/10	50
63	Carrefour des collectivités territoriales du Puy-de-Dôme	22/10	20
Total			645

BILAN DES ACTIONS 2019-2021 ET AXES D'AMÉLIORATION

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des retours des actions menées entre 2019 et 2021 ainsi que les propositions d'amélioration pour 2022 :

Thème	Forces 2019-2021	Faiblesses	Améliorations réalisées	Propositions d'amélioration
Coordination régionale et déploiement départemental du plan d'actions	<p>La concertation régionale de l'équipe FREDON a permis de déployer et de maintenir la dynamique du plan d'action aux niveaux régional et départemental</p> <p>Meilleure reconnaissance de FREDON et du plan de lutte par les acteurs régionaux et départementaux</p>	<p>2019 Sur certains départements, des faiblesses ont été identifiées en cours de campagne dans la coordination du plan de lutte.</p>	<p>Meilleure concertation avec les acteurs des départements</p>	<p>Favoriser l'implication plus locale des acteurs agricoles en poursuivant les concertations départementales avec les agents FREDON et en valorisant les expériences positives portées par certains acteurs.</p> <p>Remobilisation des acteurs gestionnaires de bords de cours d'eau (animateurs de démarches territoriales, syndicats d'eau...).</p>
		<p>2020 Les réunions régionales partenaires (agricoles, Grands Linéaires...) semblent nécessaires mais n'ont pas pu être réalisées en 2020</p>	<p>1 réunion régionale visio agricole + 1 réunion régionale visio Grands Linéaires réalisées en 2021</p> <p>Des témoignages encourageants</p>	
		<p>2021 L'implication réelle des acteurs agricoles départementaux et régionaux dans le plan de lutte reste limité</p>		

Thème	Forces 2019-2021	Faiblesses	Améliorations réalisées	Propositions d'amélioration
Communication régionale	Diversification des supports de communication pour adapter le message aux besoins en fonction des situations (notamment situation Covid) :	2019 réponse aux différentes enquêtes reste faible et montre une certaine marge de manœuvre dans la prise en compte de la problématique	Mobilisation de relais supplémentaires	Harmonisation et complémentarité du site internet régional avec celui de l'Observatoire des ambrosies Essai de communications par SMS auprès des référents pour les mobiliser aux bons moments
	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour des guides agricole et collectivités, • Ateliers d'information en visio-conférence, • Messages mail percutants « C'est le moment » bien accueilli 	2020 Problèmes de réception des mails par une partie de référents et des collectivités (adresse d'envoi ayant été blacklisté en mai 2020 par certains serveurs)	Mise à jour complet des adresses mails des collectivités et adaptation du mode de diffusion des mails pour ne plus être blacklisté	
	<ul style="list-style-type: none"> • Planning annuel de communication (communiqués de presse, participation à des salons...) 	2021 Site internet ambrosie redondant avec celui de l'Observatoire – risque de confusions		

Thème	Forces 2019-2021	Faiblesses	Améliorations réalisées	Propositions d'amélioration
Reconnaissance technique et répartition des rôles des partenaires	Reconnaissance encore plus forte de l'expertise technique de FREDON de la part des partenaires régionaux et des collectivités locales	2019 La répartition des missions entre les différents animateurs présents sur le territoire nécessite d'être clarifiée	Des réunions locales de clarification de l'organisation régionale du plan de lutte et d'expliciter le rôle de chaque animateur sur le territoire	<p>Renforcer encore la concertation entre les acteurs départementaux de la lutte notamment par des réunions ou des visio-conférences en début et en cours de campagne</p> <p>Favoriser une communication plus claire et harmonisée avec le RNSA pour la gestion de la plateforme ambrosie et de la base Atlasanté</p>
	La répartition des missions entre les différents animateurs présents sur le territoire (FREDON, délégations départementales de l'ARS, Chambres d'Agriculture, CPIE...) a été clarifiée	2020 Des efforts restent à faire pour que les nouveaux référents identifient bien la répartition des missions entre les différents animateurs présents sur le territoire	Meilleure concertation avec les acteurs des territoires pour se répartir l'action	
		2021 le rôle de FREDON par rapport à la plateforme ambrosie et la base de données Atlasanté reste obscur pour les référents		

Thème	Forces 2019-2021	Faiblesses	Améliorations réalisées	Propositions d'amélioration
Relances de référents suite aux signalements sur la plateforme ambroisie	<p>Augmentation du niveau de prise en compte des signalements par les référents sur la plateforme</p> <p>Le modèle de relances groupées par mail puis de relances individuelles semble efficace.</p>	<p>2019 initiation de la démarche</p>	<p>Optimisation et structuration</p>	<p>Tenter les relances par SMS</p> <p>Favoriser une meilleure prise en main par les référents de la plateforme</p> <p>Optimiser la qualité de gestion des adresses mail des référents</p>
		<p>2020 démarche à continuer de structurer</p> <p>Démarche chronophage mais sans indicateur de temps passé</p>	<p>Optimisation et structuration de la démarche de relance par mails</p>	
		<p>2021 la mesure du temps passés d'agents FREDON n'était pas réalisée en 2020. En 2021, ils étaient les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • relances par mail : 7 jours • accompagnements individuels (par téléphone et/ou sur le terrain) : 82 jours 		

Thème	Forces 2019-2021	Faiblesses	Améliorations réalisées	Propositions d'amélioration
Listing des référents ambroisie	<p>La mise à jour complète du listing des référents en 2020 et renforcé en 2021 permet une bien meilleure fiabilité des données.</p> <p>La consolidation par FREDON des données permet une bien meilleure communication avec les référents</p>	2019 des erreurs ont été relevées dans Atlasanté	Optimisation et structuration	<p>Mise en place d'une interface de consultation et de gestion simplifiée et optimisée des référents ambroisie via la base de données FREDON AURA en se servant des sources de données fiables issues du formulaire de l'Observatoire et de Atlasanté</p>
		2020 Malgré un fort démarchage en 2020, il reste une part très importante des communes n'ayant pas encore redésigné de référent.	Optimisation et structuration de la démarche de relance par mails	
		2021 les données d'Atlasanté ne sont encore pas fiabilisées		
Réunions, expérimentations agricoles et rencontres « Bout de champs » avec les agriculteurs	FREDON disposent d'une bonne reconnaissance des acteurs du monde agricoles	Les réunions agricoles réunissent de moins en moins de participants quel que soit le thème. FREDON n'a pas pu suffisamment s'investir dans cette mission en 2020 et malgré une plus grande implication en 2021, les résultats sont mitigés	+ d'actions en 2021	<p>Mobiliser les techniciens locaux des coopératives et du négoce pour créer des partenariats locaux et favoriser le conseil technique via leur relai</p> <p>Valoriser + les démarches vertueuses via des témoignages vidéos</p>
Echanges entre ARS et FREDON	La base de données de suivi mise en place en 2019 par FREDON permet aux correspondants départementaux de l'ARS d'être informés tout au long de la campagne des actions réalisées et partenaires rencontrés Des échanges réguliers se sont faits par mail/téléphone. Une confiance mutuelle permet d'agir de façon encore plus concertée.	<p>L'interface de consultation de la base de données FREDON de suivi des actions réalisées est peu intuitive et conviviale.</p> <p>La concertation régionale pourrait être amplifiée</p>	+ d'échanges réguliers et de concertations entre ARS et FREDON locaux	<p>Amélioration de l'interface de consultation de la base de données FREDON de suivi des actions réalisées.</p> <p>Prévoir 2 à 3 réunions régionales en visio entre agents départementaux FREDON et ARS, notamment 1 pendant la campagne pour mieux régler les cas difficiles</p>



CONTACT

FREDON AURA

2, allée du Lazio
69800 SAINT-PRIEST

04.37.43.40.70
contact@fredon-aura.fr
www.fredon.fr/aura

SIRET : 392 283 594 00035 - APE : 9411 Z
Fédération membre de FREDON FRANCE -
Réseau des FREDON et FDGDON



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES